

Réseau National des Chambres d'Agriculture du Niger



Rapport sur le programme e-Extension / PASEC

Année 2018

Rédaction équipes techniques des CRA et du RECA / Décembre 2018

« Extension » pour vulgarisation et « e » pour électronique, ce programme s'appuie sur les nouvelles technologies de l'information et de la communication pour renforcer le conseil agricole (au sens le plus large).

C'est un programme mis en place au Niger dans le cadre du Projet d'appui à l'agriculture sensible aux risques climatiques (PASEC) et du Projet de Productivité Agricole en Afrique de l'Ouest (PPAAO).

Pourquoi ce rapport est long, alors que le nombre de personnes qui vont le lire sera réduit ? Après un an et demi, l'équipe du RECA a besoin de faire un point sur le dispositif mis en place, expliquer les options choisies, comment les équipes des CRA et du RECA travaillent et les résultats obtenus. Cette « rétrospective » permet de préparer la suite de nos activités. De plus, les visites des centres d'appels du Burkina Faso et du Mali, réalisées en 2018, nous ont appris que les options pour un centre d'appels pouvaient être différentes et qu'il est important de bien comprendre ses objectifs.

Le rapport s'articule autour des points suivants :

1. Le Projet d'Appui à l'Agriculture Sensible aux Risques Climatiques (PASEC) / La place du RECA et des CRA
 - 1.1. Présentation du PASEC
 - 1.2. Renforcement du système d'information du RECA où ce qui est attendu du RECA
2. Le dispositif du RECA et des CRA
3. Le renforcement du dispositif actuel de veille informationnelle à travers son extension dans la zone d'action du PASEC
4. Mise en place d'un portail multiservices en ligne pour la fourniture d'expertise et de conseil à distance pour les producteurs et leur encadrement de proximité.
 - 4.1. Mise en place d'une plateforme commune
 - 4.2. Les différents sites / plateforme des partenaires de la sous composante 2

- 4.3. Rappel : Centre d'appels
 - 4.4. Le bilan des appels en 2018
 - 4.5. Les émissions radios et nombre d'auditeurs
 - 4.6. L'utilisation de WhatsApp
 5. La production et la diffusion de documents
 6. Pôle informatique
 7. Enrôlement des producteurs
 8. La capitalisation et diffusion de technologies AIC
 - 8.1. Semences améliorées
 - 8.2. Lutte contre la mineuse du mil
 - 8.3. Agroforesterie
 - 8.4. Amélioration de la fertilité des sols
 9. Le point sur les informations météorologiques
 10. Participation au CRAP, aux ateliers et rencontres
 11. Difficultés
 12. Leçons apprises
 13. Conclusions et perspectives
-

1. Le Projet d'Appui à l'Agriculture Sensible aux Risques Climatiques (PASEC) / La place du RECA et des CRA

1.1. Présentation du PASEC

Le Projet d'Appui à l'Agriculture Sensible aux risques Climatiques (PASEC) doit contribuer à répondre aux principales contraintes qui caractérisent le secteur agricole du Niger : **la faible productivité et la faible résilience.**

Le PASEC a pour ambition d'obtenir le triple gain de l'Agriculture Intelligente face au Climat (AIC) que sont :

- l'augmentation durable de la productivité et des revenus agricoles (sécurité alimentaire) ;
- l'adaptation et le renforcement de la résilience face aux impacts du changement climatique (adaptation) ;
- la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) par unité de produit, et la séquestration accrue de carbone (atténuation).

Le projet s'articule autour de quatre composantes :

- Composante1 : Investissements pour la mise à l'échelle des pratiques d'agriculture intelligente face au climat ;
- Composante2 : Renforcement des capacités et amélioration de la prestation de services en faveur de l'agriculture intelligente face au climat ;
- Composante3 : Mécanisme de réaction rapide face à l'urgence ;
- Composante4 : Gestion et coordination du projet.

La seconde composante vise à renforcer les capacités des institutions et des services nationaux jouant un rôle dans le transfert de technologie, l'appui-conseil ou la diffusion d'informations agricoles. Cette composante comprend 4 sous composantes :

- Transfert de technologie ;
- Amélioration de l'accès à l'information ;
- Renforcement des capacités pour l'amélioration de la délivrance des services et l'appui aux politiques agricoles ;
- Appui aux innovations en soutien au développement agricole.

Le RECA et les Chambres Régionales d'Agriculture (CRA) sont engagés dans la sous - composante 2 : Amélioration de l'accès à l'information.

L'objectif de la sous-composante 2 est de permettre **aux acteurs des principales filières agricoles et animales** de faciliter l'accès à temps réel, d'informations et de données fiables leur permettant de prendre des décisions optimales pour leurs activités de production, de stockage/conservation, de valorisation ou de mise en marché et aussi d'anticiper sur les risques agricoles.

Plus spécifiquement, il s'agit de renforcer les capacités des services nationaux publics ou privés à **délivrer des données et informations utiles et utilisables par toutes les catégories de producteurs, chacune selon ses besoins spécifiques.**

Les structures concernées sont : i) la Direction de la Météorologie Nationale pour la délivrance d'informations sur le climat, ii) le RECA pour la fourniture de conseils à distance et d'informations techniques et économiques à l'intention et en provenance des producteurs, iii) les services techniques d'appui-conseil en développement rural, de suivi et de contrôle régaliens, iv) les systèmes décentralisés d'alerte précoce et de suivi de la vulnérabilité face aux risques climatiques et agricoles.

Les acteurs associés à la sous composante 2 pour l'amélioration de l'information sont :

- la Direction de la Météorologie Nationale (DMN) ;
- le Centre Régional AGRHYMET ;
- le Système d'Information des Marchés Agricoles (SIMA) ;
- le Système d'Information sur les marchés à Bétail (SIM Bétail) ;
- le Centre National de Surveillance Ecologique et Environnementale (CNESS).

Le PASEC a signé une Convention de Partenariat avec le RECA pour la diffusion continue d'informations techniques, climatiques ou économiques à destination des producteurs.

1.2. Renforcement du système d'information du RECA ou ce qui est attendu du RECA et des CRA

- La **fourniture de conseils** à distance et d'informations techniques et économiques sur les technologies AIC à l'intention et en provenance des producteurs ;
- La **diffusion régulière des informations des prix sur les marchés** ;
- La mise en place **d'un portail multiservices en ligne** pour la fourniture d'expertise et de conseil à distance pour les producteurs et leur encadrement de proximité ;
- Le **renforcement du dispositif actuel de veille informationnelle** à travers son extension géographique (au niveau des CRA) ;
- **La production de documents et la diffusion** de documents ;
 - Les actions du RECA pour tisser des **liens entre le système d'information en ligne** du RECA et les autres systèmes d'informations agricoles ou climatiques existants tels que ceux de la DMN, des SIM, du SAP/ DNPGCCA, des Institutions de Recherches, etc. ;
 - Un système de collecte et d'information sur le marché utilisant la téléphonie ;
- **La facilitation de la mise en place des plateformes d'innovations** en collaboration avec les autres acteurs.

La Convention signée entre le PASEC et le RECA précise les conditions et modalités retenues d'accord partie pour :

- Le renforcement du dispositif actuel de veille informationnelle à travers son extension dans la zone d'action du PASEC ;
- La mise en place d'un portail multiservices en ligne pour la fourniture d'expertise et de conseil à distance pour les producteurs et leur encadrement de proximité ;
- La production de documents et la diffusion de documents (physiques, sonores ou audiovisuels) pour une large diffusion dans la zone d'intervention du PASEC en utilisant tous canaux y compris les Champs-Ecoles-Paysans, les Clubs d'Ecoute et les radios communautaires ;
- L'utilisation des nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) notamment les applications de téléphonie fixes et mobiles pour la diffusion des informations sur les bonnes pratiques agricoles, les informations de marchés et les informations climatiques en direction des agriculteurs ;
- La mise en place de plateforme d'innovation dans les domaines de l'Agriculture et de l'élevage dans la zone d'intervention du Projet et contribuant au triple gain de l'agriculture intelligente face au climat ;
- L'organisation de caravane d'information, des séances d'animation et des expositions en direction des agriculteurs.

2. Le dispositif du RECA et des CRA

Le renforcement du système d'information du RECA (et des CRA) est un vaste programme. C'est pourquoi le PASEC a appuyé la mise en œuvre du dispositif d'information par le recrutement d'un personnel composé de **5 agents** (3 conseillers, un ingénieur logiciel et un comptable) au niveau du RECA et d'un technicien au niveau des 5 Chambres Régionales d'Agriculture de la zone d'intervention (Zinder, Maradi, Tahoua, Dosso et Tillabéri) soit un total de 10 personnes pour l'ensemble du dispositif. Les 5 techniciens des CRA sont dénommés « chargés de mission AIC ». Les CRA et le RECA sont appuyés sur la remontée de l'information sur le terrain par les consulaires et les techniciens pris en charge par les autres programmes ainsi que le réseau d'experts.

Le RECA et les CRA ont été dotés d'un véhicule roulant de marque Hard Top, de 5 motos de marque Kasia, de 10 ordinateurs portables, de 30 smartphones, de 12 tablettes et de 10 GPS permettant aux conseillers de mieux faire leur travail.

3. Le renforcement du dispositif actuel de veille informationnelle à travers son extension dans la zone d'action du PASEC

a) La remontée d'informations

Elle est réalisée en s'appuyant sur trois types d'outils

- Les rapports trimestriels des chargés AIC des CRA. Ces rapports ne sont pas encore diffusés aux acteurs au niveau régional mais cela est prévu pour le rapport annuel 2018 et par la suite les rapports trimestriels.
- Les notes thématiques des CRA : les thèmes choisis ont été (1) la disponibilité de semences améliorées pour les cultures pluviales, (2) la production et la disponibilité du parasitoïde Habrobracon pour la lutte contre la mineuse du mil, (3) le suivi d'actions de récupération des terres, (4) en agroforesterie, les pratiques des haies vives. Pour chacun des thèmes une synthèse sera réalisée au premier trimestre 2019.
- Le groupe WhatsApp RECA.

b) Les supports de diffusion et le traitement de l'information

- Les notes sont mises en ligne sur le site web RECA/CRA et diffusées par mailing list (1 700 destinataires au Niger).

Public cible de ces notes : Elles s'adressent principalement à un groupe qui a été dénommé « corps intermédiaires ». Ce sont les techniciens qui interviennent dans les dispositifs d'appui conseil et d'informations (services techniques, conseillers des CRA et des OP et certains élus, techniciens des ONG, projets, associations, etc.). Ce sont ces personnes qui travaillent directement avec les producteurs et sont en mesure d'utiliser les informations fournies par le RECA et les autres structures associées au PASEC. Ce groupe est évalué à environ 2.000 personnes à partir des diagnostics régionaux réalisés dans la cadre de la mise en place de l'Agence de Promotion du Conseil Agricole (APCA).

- Certaines informations sont traitées et mises sous un format court pour être diffusées sur les pages Facebook RECA-Niger et RECA Phyto.

En cette fin d'année la page RECA-Niger a passé la barre des 5.000 abonnés et la page RECA Phyto a dépassé les 1000 abonnés.

Cet outil permet de toucher un public plus hétérogène qui n'est pas intéressé par la lecture de notes (même courtes) comprenant aussi des producteurs. Il permet surtout un certain nombre de retours et de réactions par rapport aux thèmes et expériences présentées.

Un nombre de 36 posts a été publié sur la page Facebook RECA- Niger.

- WhatsApp pour diffuser des informations (plus de 700 destinataires dont une majorité de producteurs). Au total, 8 groupes WhatsApp contribuent à l'animation et à la remontée des informations. Il s'agit du Groupe Dabari, du Groupe des maraichers, Groupe CRA Maradi, Groupe CRA Tillabéry, du Groupe SERPI Tillabéry, du Groupe CEP CRA Diffa, des Groupes RECA phyto et RECA Niger.

Remontée d'information et traitement, comment cela fonctionne ?

- Les techniciens de la CRA découvrent une nouvelle variété de manioc, dite à haut rendement dans la commune de Doungou (commune où le PASEC intervient). Cette variété a été introduite par une ONG inconnue et a commencé à être adoptée par les producteurs. L'information est partagée sur le groupe WhatsApp du RECA.

C'est une information intéressante par rapport à la problématique AIC. En effet, les experts du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (CGIAR) estiment que les trois principales sources de calories de l'agriculture - maïs, riz et blé – pourraient voir baisser leurs rendements suite aux changements climatiques. Il en est de même pour la pomme de terre, quatrième aliment le plus cultivé au monde, qui apprécie la fraîcheur, la hausse des températures devrait favoriser une recrudescence du mildiou. D'autres cultures pourraient mieux supporter les changements climatiques, voire en profiter... sous réserve d'une recrudescence des maladies ou des attaques de parasites. Il s'agit notamment du manioc et de l'orge qui semblent les mieux armés pour s'adapter aux nouvelles conditions climatiques. Pour les experts du CGIAR, le manioc tolère de nombreux stress, allant de la pauvreté des sols à la chaleur et à la sécheresse.

- A partir de l'information remontée par la CRA, les RECA a préparé deux « posts¹ » sur cette nouvelle variété pour la page Facebook du RECA : 8.610 personnes atteintes, 256 likes, 45 partages après 48 heures.
- L'étape suivante sera la rédaction d'une note sur l'intérêt de la culture du manioc dans le contexte de l'adaptation aux changements climatiques, les variétés disponibles au Niger et leur intérêt ainsi que des conseils sur les techniques culturales.

« *Sous réserve d'une recrudescence des maladies ou des attaques de parasites* » ...

Cette réserve des experts du CGIAR est à prendre en compte et il est nécessaire d'anticiper ces problèmes.

- Suite à des visites d'exploitations agricoles, toujours dans la région de Zinder, un autre post a été préparé pour relater les baisses de rendements qui peuvent provenir du virus de la mosaïque du manioc.



Monsieur Attaher Laouali a reçu des boutures de manioc il y a 7 ans, une variété qu'il appelle Dan Zamani (ce qui signifie « d'actualité » en Haoussa). Il met les boutures en terre en début avril, en irrigué, pour une récolte début septembre. Après trois ans, il a constaté l'apparition de taches sur les feuilles et depuis ce phénomène n'a fait qu'augmenter. Son manioc présente les symptômes de la mosaïque (photos jointes) et la presque totalité des plants est atteinte. Il estime

aujourd'hui que sa récolte a diminué de moitié par rapport aux premières années, ce qui est suffisamment alarmant pour voir quelles mesures peuvent être prises contre la mosaïque du manioc. Il s'avère nécessaire de trouver des boutures saines pour les changer.

- Cette maladie va être systématiquement incluse dans les formations sur la protection phytosanitaire des cultures dans toutes les régions et une émission radio spéciale manioc va être réalisée pour un conseil dans le choix des boutures afin de ne pas introduire des plants malades.

Pour finir, des notes régulières reprennent les publications faites sur Facebook pour ceux qui n'utilisent pas ce moyen de partage d'informations.

<http://www.reca-niger.org/spip.php?article1289>

c) La majorité des bulletins traitant de la campagne agro-pastorale a été mise en ligne sur le site web du RECA et diffusée.

- Les bulletins de prévisions saisonnières de la DMN et d'Agrhymet ;
- Le bulletin Agro-Hydro-Météorologique décadaire du Groupe de travail pluridisciplinaire (GTP-Niger) ;
- Le bulletin phytosanitaire mensuel de la Direction générale de la Protection des végétaux / Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage ;
- Le bulletin décadaire de la Direction des Statistiques / Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage
- La Direction des Statistiques / Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage.
- Le bulletin VAM Niger (analyse de la sécurité alimentaire) du PAM ;
- Le bulletin Albichir mensuel - Analyse approfondie des marchés et de la sécurité alimentaire au Niger - envoyé par le Système d'Informations sur les Marchés Agricoles (SIMA) ;

¹ Un « post » est le nom donné à un message diffusé sur les réseaux sociaux et notamment sur Facebook.

- Le bulletin Flash Info du Système d'information sur les marchés à bétail (SIM Bétail).

4. Mise en place d'un portail multiservices pour la fourniture d'expertise et de conseil à distance pour les producteurs et leur encadrement de proximité.

4.1. Mise en place d'une plateforme commune

Depuis 2009, le RECA a un site web qu'il alimente régulièrement (150 notes et documents mis en ligne par an). Dans le cadre du programme AIC du PASEC, il est prévu la restructuration de ce site web. Nous en sommes à la fin de la première étape du processus : (i) rencontres avec les partenaires pour voir si cela a un intérêt pour eux que le RECA relaie certaines de leurs informations et (ii) travail de reconfiguration et de revue de la composition et du contenu des différents menus et rubriques du site web existant.

Comme résultat de la rencontre avec les partenaires PASEC, il ressort que tous nos collaborateurs à la mise en œuvre du PASEC sont intéressés par le relais de leurs bulletins périodiques, info flash, résultats, rapports, documents, ... à travers le site du RECA. De ces rencontres, il ressort clairement que chaque partenaire prévoit de garder son site web et de renforcer son propre site web mais ils veulent que le site du RECA assure le relais de leurs produits.

La deuxième étape a consisté à rédiger des termes de référence et a lancé un appel à proposition. Trois candidatures ont été reçues dont 2 du Niger et 1 du Burkina Faso. L'entreprise burkinabé était la plus expérimentée et le moins disant. De plus, c'est elle qui a fait la première conception du site web du RECA en 2009. L'entreprise a fait un premier passage au Niger pour échanger avec les partenaires et présenter leur agenda. La future architecture fut présentée et les travaux de restructuration du site sont lancés.

4.2. Les différents sites / plateforme des partenaires de la sous composante 2

- Le Système d'Information sur les Marchés à Bétail (SIM Bétail)



Le SIM Bétail vient de créer son site web. On y trouve notamment le dernier **bulletin d'information sur les marchés à bétail**.

<http://simbniger.cilss.int/>

- Le Système d'Information des Marchés Agricoles SIMA



Le SIMA vient de refaire son site web. Pour les prix des produits agricoles, on y trouve le bulletin hebdomadaire céréales, le bulletin hebdomadaire fruits et légumes, le bulletin mensuel produits agricoles mais aussi le bulletin Albichir, analyse approfondie des marchés et de la sécurité alimentaire au Niger.

<http://simaniger.cilss.int/index.php/category/sima-actualites/>

- **La Direction de la Météorologie Nationale du Niger (DMN)**



Le site de la DMN permet un accès :

- Aux prévisions météo : bulletin de briefing météo, bulletin météo quotidien, bulletin météo hebdomadaire, bulletin météo spécial ;
- Aux prévisions climatiques saisonnières ;
- Aux bulletins de suivi / alerte précoce : bulletin de travail du groupe pluridisciplinaire (GTP).

<https://www.meteo-niger.org/>

- **Le Centre Régional AGRHYMET**



Le site du CR AGRHYMET propose :

- Les bulletins de suivi de la campagne agropastorale en Afrique de l'Ouest ;

<http://agrhyment.cilss.int/>

- **Le Centre National de Surveillance Agroécologique et Environnementale**

Le CNSEE est placé sous la tutelle du Ministère de l'Environnement et du Développement durable. Il s'appuie sur un Comité Scientifique et Technique. Il est organisé en trois Départements : (1) Département des Observations Biophysiques et de la Cartographie, (2) Département des Observations Socioéconomiques et de la Comptabilité Environnementale, (3) Département de la Communication et de la Gestion de l'Information Environnementale.

Le CNSEE est chargé de produire et de diffuser des outils d'aide à la décision en matière de politique environnementale et de développement durable. A ce titre, il génère et publie des informations pertinentes relatives aux :

- effets des phénomènes naturels et/ou anthropiques sur les milieux et les ressources naturelles, tels que la désertification, le recul de la diversité biologique, les changements et variabilité climatiques ;
- pollutions et nuisances en milieux rural et urbain, terrestre et aquatique ;
- indicateurs environnementaux de qualité du cadre de vie des populations ;
- urgences environnementales en matière de biosécurité et catastrophes ;

- effets à moyen et long terme des actions de gestion des ressources naturelles sur les milieux physiques et humains ainsi que sur l'économie.

Le CNSEE possède un site web mais qui n'est pas animé (peu d'informations).

<http://cnsee.ne/index.php/repsahel>

4.3. Centre d'appels / les options

Le Centre d'appels pour un conseil agricole, animé par le RECA, les Chambres régionales d'Agriculture et leurs partenaires, est le premier outil d'un système e-Extension mis en place au Niger dans le cadre du Projet d'Appui à l'Agriculture Sensible aux Risques Climatiques (PASEC) et du Projet de Productivité Agricole en Afrique de l'Ouest (PPAAO).

Au démarrage une visite de l'ANADER. Du 23 au 30 novembre 2016, le RECA et un représentant du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage ont effectué une mission en Côte d'Ivoire pour étudier le programme « e-Extension » (conseil agricole par voie électronique) mis en place par l'Agence Nationale d'Appui au Développement Rural (ANADER).

La mission avait pour objectif de (i) comprendre comment le programme e-Extension a vu le jour en Côte d'Ivoire, comment cela fonctionne et comment il a été mis en place et (ii) d'échanger sur les démarches à entreprendre pour un processus de mise en place d'un programme e-Extension au Niger. En Côte d'Ivoire, le programme e-Extension a été mis en place suite au constat de la demande de services agricoles de plus en plus croissante alors que le nombre de vulgarisateurs et le financement de la vulgarisation agricole ont tendance à baisser.

Ce programme, à travers ses différents outils, vient améliorer le système de conseil agricole classique et non s'y substituer, afin d'assurer l'accompagnement des acteurs du milieu rural et des producteurs et de leur permettre d'obtenir les conseils et informations attendus en temps réel.

Le système e-Extension en fonctionnement à l'ANADER repose sur quatre instruments principaux : (1) le serveur vocal à réponse interactive, (2) le laboratoire électronique (e-Lab), (3) le centre d'appels (call center) et (4) le réseau d'experts.

Les résultats de la mission et les choix réalisés au Niger

- La mission n'a pas été convaincue par le serveur vocal : contenu trop conventionnel et trop simple. L'option n'a donc pas été retenue dans la phase de démarrage au Niger.
- Le *centre d'appels* a été retenu pour le démarrage au Niger mais avec une option différente. En Côte d'Ivoire ce sont des vulgarisateurs de base qui ont été choisis pour répondre aux appels. Au Niger, le RECA a choisi l'option de démarrer le centre d'appels avec des ingénieurs expérimentés ayant une bonne connaissance du terrain et du conseil agricole.
- Le laboratoire électronique (e-LAB) comprend deux composantes : le portail web et le smartphone.

Le « e-LAB » est une plateforme électronique de services permettant d'enregistrer, d'analyser et de traiter les alertes ou les préoccupations exprimées par les producteurs. Cet outil utilise pour ce faire un portail Web et des applications pour smartphone à l'usage des vulgarisateurs et servant à collecter les données de terrain et à les acheminer sur la plateforme.

Le portail web comprend une partie publique (diffusion des informations) et une partie privée (enregistrements des données sur les exploitations et les questions du personnel ANADER).

La partie publique doit contenir des fiches et documents techniques. Au passage de la mission, le contenu n'était pas mis en place. C'est l'équivalent du site web du RECA avec ses pages « rubrique appui-conseil ». Fin 2018, le site Web de l'ANADER n'a pas évolué et aucune fiche n'a été ajoutée. La partie privée fonctionne. Les agents de l'ANADER sont munis d'un smartphone avec applications qui leur permet de (i) traiter les alertes et les demandes, (ii) collecter les données de terrain avec :

- un système de questions pour les agents de développement rural,

- un système de suivi évaluation,
- un système dit « d'enrôlement des producteurs » c'est-à-dire de fichage avec, notamment, leur numéro de téléphone, leur centre d'intérêt, les indicateurs sur leur exploitation, etc.

L'ANADER est une société anonyme à participation publique minoritaire. Elle a ses propres agents (plusieurs centaines) et semble avoir privilégié dans la plateforme électronique les outils de rapportage, de suivi-évaluation, d'informations et d'alertes de ses agents. La partie dite publique n'a pas été développée en dehors du serveur vocal.

Les CRA et le RECA ne sont pas dans la même position. Ce sont des établissements publics avec une mission d'intérêt général. Ils ont un nombre limité d'agents (moins de 100 au total). Le système national de conseil agricole s'appuie sur différents dispositifs comprenant les services techniques déconcentrés, les organisations de producteurs (OP), des groupes de services conseil (GSC) ou des groupements d'intérêts économiques (GIE), des ONG, des associations, etc. Ces dispositifs rassembleraient environ 4.000 personnes selon les résultats de l'atelier de novembre 2018 sur les processus régionaux de diagnostic et de planification du conseil agricole.

Les activités e-Extension du RECA sont donc orientées vers l'ensemble des acteurs de ces dispositifs et privilégient « la partie publique » avec notamment l'accès et la diffusion d'informations.

La mission a retenu de mettre en place des smartphones au niveau d'une partie des conseillers de la CRA pour la remontée d'informations dans un premier temps, et d'attendre le lancement du centre d'appels pour dimensionner les besoins en termes de matériels et de logiciels pour la mise en place d'une plateforme afin ne pas prendre le risque d'investissements non adaptés ou surdimensionnés par rapport aux besoins réels.

- L'enrôlement. Le terme utilisé par l'ANADER a été conservé. Il s'agit de l'enregistrement des producteurs ayant un numéro de téléphone.

A l'origine, l'enrôlement des producteurs a été lancé pour constituer une base de données afin de pouvoir envoyer des informations par SMS écrits ou messages vocaux. C'est pourquoi il été demandé, en plus du numéro de téléphone, des indications sur le sexe, les activités pratiquées (élevage, cultures pluviales ou irriguées), si la personne était alphabétisée et la langue de travail. L'objectif était d'avoir plusieurs milliers de numéros de téléphone enregistrés au niveau de chaque région.

Aujourd'hui, nous savons qu'il ne sera pas possible d'envoyer régulièrement des messages vocaux aux producteurs compte tenu de leur prix unitaire. Dans d'autres pays, ce type de message vocal est utilisé pour des occasions bien précises (urgences), vers des personnes sélectionnées en nombre limité (leaders), qui méritent un investissement dans cette information. Cela a demandé au RECA de revoir la stratégie d'enrôlement et les objectifs.

Les options choisies pour la suite :

- Envoyer des SMS écrit mais cela demande de sélectionner les producteurs et productrices qui savent lire ;
- Envoyer des messages par WhatsApp mais cela demande de sélectionner les personnes qui utilisent ce canal ;
- Envoyer des SMS vocaux mais cela sera forcément à un nombre limité de personnes ce qui demande de sélectionner des leaders qui seront eux même capables de diffuser l'information autour d'eux.

La constitution d'une base de données des producteurs et productrices n'est pas remise en cause car c'est une force pour les Chambres Régionales d'Agriculture : meilleure connaissance des ressortissants, plus grande capacité de diffusion de l'information, possibilité de faire des sondages ou enquêtes (suivi-évaluation), etc.

L'enrôlement des producteurs et productrices se poursuit avec deux portes d'entrée : les sites de production irrigués et les organisations de producteurs et de transformatrices. Dans chaque cas, tous les producteurs ayant un numéro de téléphones sont enregistrés et, si le nombre est important, il est demandé à l'ensemble des producteurs et productrices de choisir une personne de confiance pour recevoir des informations à partager avec tous.

- Le réseau d'experts. Ces experts permettent aux téléconseillères du Centre d'appels de bénéficier d'une expertise en cas de questions auxquelles elles ne peuvent pas répondre.

En Côte d'Ivoire, la mise en place du réseau d'experts avait commencé par un atelier réunissant les organismes de recherche pour dresser une liste d'experts pour l'ensemble des thématiques, par culture, spécialité, etc. La mise en place s'est heurtée à la manière « d'encourager » (c'est à dire payer le service) leur participation. Forfaitairement c'est trop couteux car certains ne seront pas appelés et par appel c'est compliqué. Aussi l'ANADER s'est organisé avec ses propres cadres ce qui est logique compte tenu du nombre d'agents et de leur expérience.

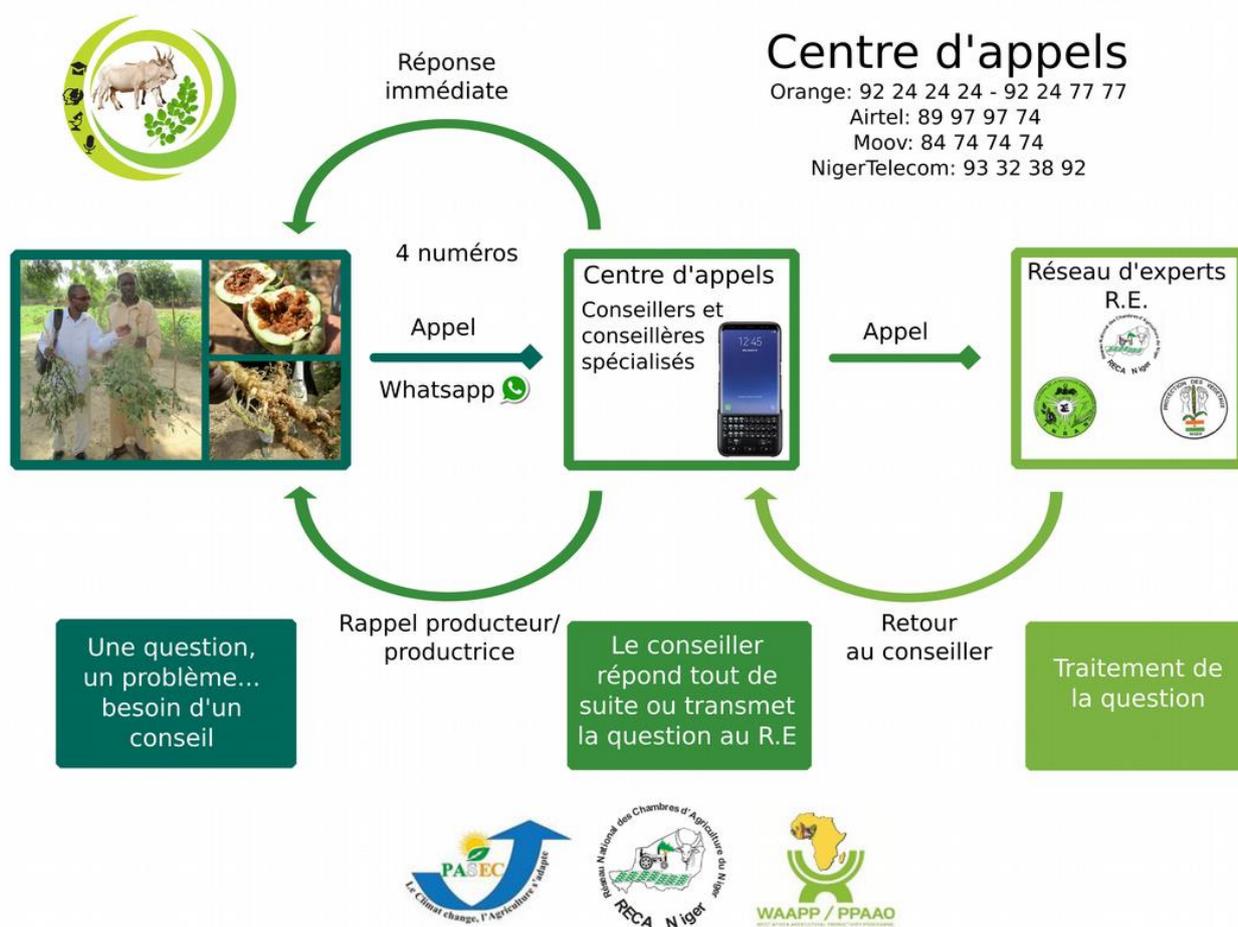
Au Mali, le Centre d'appels mis en place par la société Orange Mali (dénommé Sénékéla) a une convention avec l'Institut d'Economie Rurale (IER) pour que des chercheurs produisent des contenus (fiches techniques) et fournissent une expertise. Lors de la visite de ce Centre d'appels par le RECA, il a été demandé aux téléconseillers le nombre de fois où ils ont consulté le réseau d'experts au cours de mois précédent et la réponse a été aucune. Les chercheurs de l'IER rencontrés ont expliqué que c'était au démarrage qu'ils étaient surtout sollicités mais que maintenant les téléconseillers pouvaient répondre seuls.

Notre expérience de 15 mois nous permet d'en douter. Le Centre d'appels du Niger fait régulièrement appel à son réseau d'experts pour des questions posées par les appelants.

Les experts sollicités appartiennent à l'INRAN, la DGPV, la DGPIA mais le Centre d'appels interroge aussi des producteurs spécialisés.

Il n'y a pas de rémunération ou de frais pour ces prestations par téléphone. Les experts participent aussi à la préparation, enregistrement des émissions radio, et à la rédaction des fiches techniques et à leur traduction (c'est le « kit » Centre d'appels décrit plus loin dans le rapport). Un remboursement des frais de participation est fait par thème pour l'ensemble de ces activités avec un maximum de deux experts par thème.

Programme e-Extension au Niger



La présentation du Centre d'Appels du RECA est accessible par tous, sur ce lien : <https://prezi.com/p/sata4rfpuvqu>

Pour mieux comprendre le montage progressif du Centre d'appels pour un conseil agricole au Niger, les documents suivants sont disponibles :

Le programme e-Extension de l'ANADER en Côte d'Ivoire / Compte rendu d'un voyage d'étude.

<http://www.reca-niger.org/spip.php?article1075>

Rapport du Centre d'appels pour un conseil agricole à distance / Programme e-Extension – Période Janvier – Juin 2018.

<http://www.reca-niger.org/spip.php?article1251>

PASEC / Un nouvel instrument au service du développement agricole dans un contexte de changement climatique.

<http://www.reca-niger.org/spip.php?article1177>

4.4. Le bilan des appels au cours de l'année 2018

4.4.1. Les chiffres des appels

Tableau 1 : Bilan des appels sur 51 semaines de 2018.

Trimestre 1			Trimestre 2			Trimestre 3			Trimestre 4			Année 2018		
Tél	Wp	Tot	Tél	Wp	Tot	Tél	Wp	Tot	Tél	Wp	Tot	Tél	Wp	Tot
220	549	769	601	992	1593	631	3751	4382	353	2590	2943	1805	7882	9687

Tél. Appels par téléphone, Wp. Appels par WhatsApp, Tot. Total des appels

En moyenne le Centre d'appels a reçu 190 appels par semaine dont 154 appels sur WhatsApp (81%) et 36 appels par téléphone (19%).

Les appels « hors sujet » ne représentent plus que 7% des appels soit 659 appels. Les appels de questions se montent donc à **9028** appels soit 177 par semaine.

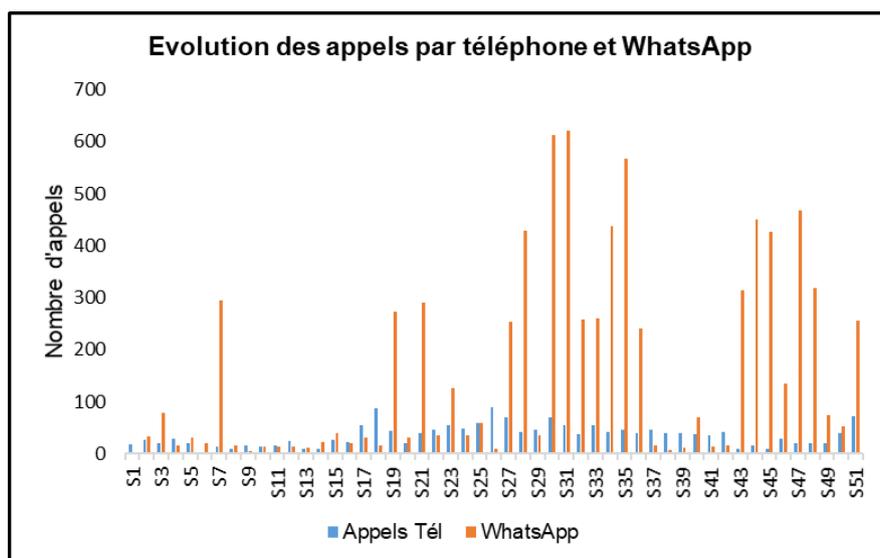
Tableau 2 : Répartition des appels entre hommes et femmes

Trimestre 1			Trimestre 2			Trimestre 3			Trimestre 4			Année 2018		
H	F	T	H	F	T	H	F	T	H	F	T	H	F	T
766	3	769	1588	5	1593	4374	8	4382	2940	3	2943	9668	19	9687

Quant au nombre de femmes faisant des appels, il est toujours au plus bas avec 19 appels malgré l'information faite par les CRA.

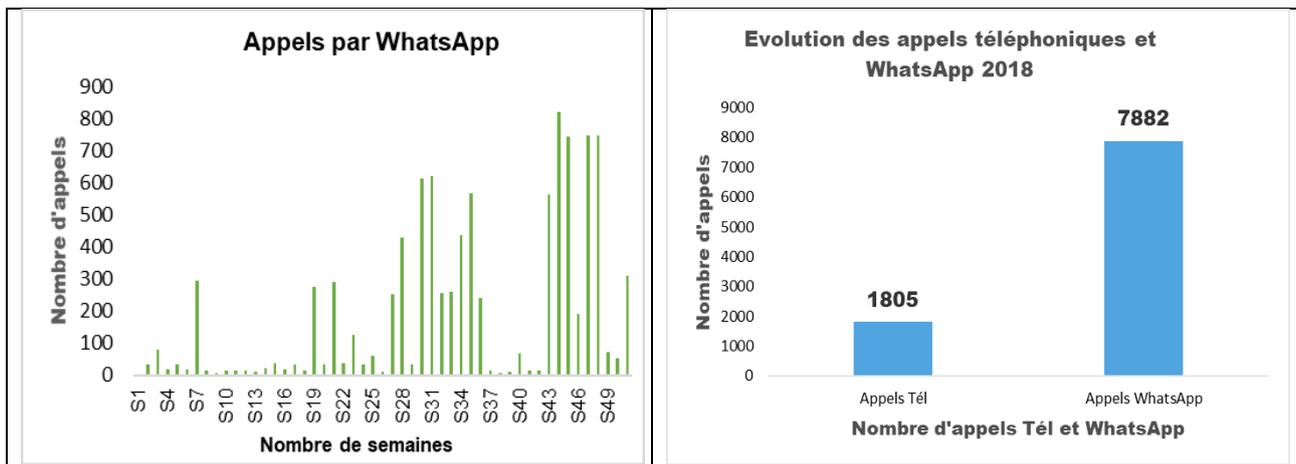
Sur 5 communes de la région de Torodi (Bitinkodji, Namaro, Torodi, Kollo et Gothèye), l'enrôlement a concerné l'ensemble des producteurs et productrices en cultures irriguées, qu'ils aient un téléphone ou pas. Au Total 8.242 personnes ont été enrôlées dont 4.087 femmes.

Seules 4,3% des femmes ont un téléphone contre 23% des hommes. Cela fournit une première explication pour le très faible nombre d'appels provenant des femmes.



Au cours de l'année 2018, le nombre d'appels par WhatsApp a été 8 fois plus important que le nombre d'appels par téléphone. Les pics remarquables au niveau des appels téléphoniques et WhatsApp sont dus aux sorties des conseillères du Centre d'appels et certains chargés de mission AIC des CRA pour rencontrer les radios mais aussi promouvoir les numéros du Centre d'appels directement sur le terrain. Les pics des

WhatsApp s'expliquent également par les envois des éléments WhatsApp issus des émissions radio. Concernant les émissions sur les cultures irriguées les anciennes émissions sont repassées (Tuta, Biopesticide, Compost, Connaissance des pesticide) ce qui a permis d'exploser les réactions par WhatsApp.



En fait, le premier semestre 2018 a connu deux phases différentes. Le nombre d'appels mensuels moyen au premier trimestre a chuté à 256 pour doubler et atteindre 530 appels par mois au cours du second trimestre. Puis, ce nombre a augmenté au troisième trimestre à 1.460 appels par mois avant d'enregistrer une régression au quatrième trimestre.

Nombre d'appels/mois	Tél	WhatsApp	Total
Trimestre 1	73	183	256
Trimestre 2	200	330	530
Trimestre 3	210	1250	1460
Trimestre 4	117	863	863

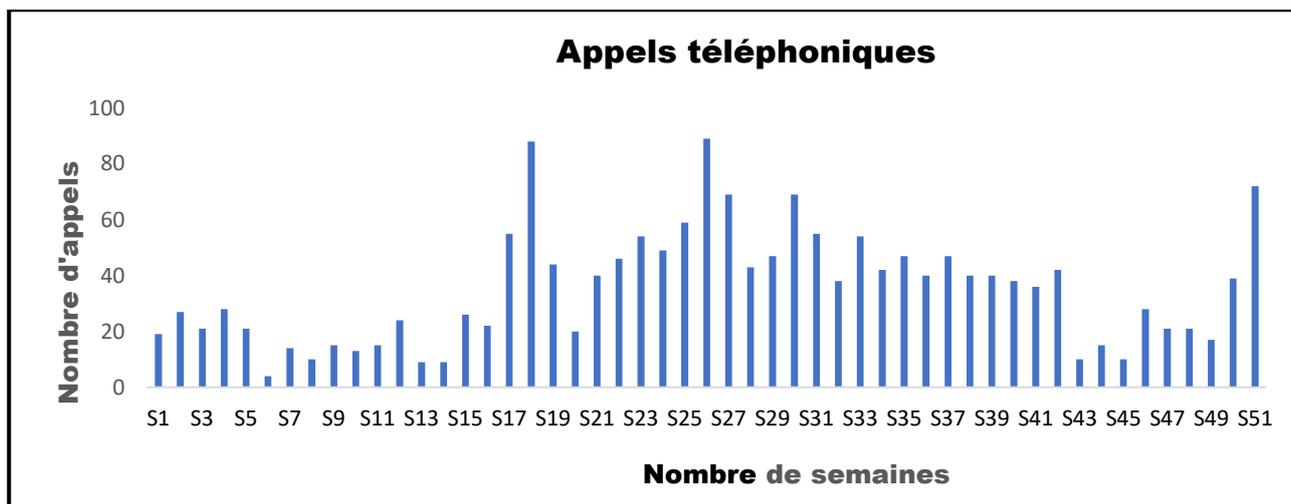
Le nombre du premier trimestre 2018 s'explique par la conjonction de plusieurs éléments. En 2017, l'information sur le Centre d'appels (service apporté et numéros d'appels) est passée par des communiqués de l'ORTN. Début 2018, les

communiqués ORTN ont été arrêtés car les émissions radio devaient prendre le relais. Mais, au premier trimestre, une seule émission radio sur le biopesticide a été diffusée : budgets pas disponibles tout de suite pour la préparation des émissions et les contrats avec les radios, plus le temps d'acheminement des émissions vers les radios car il a fallu les CRA s'organiser.

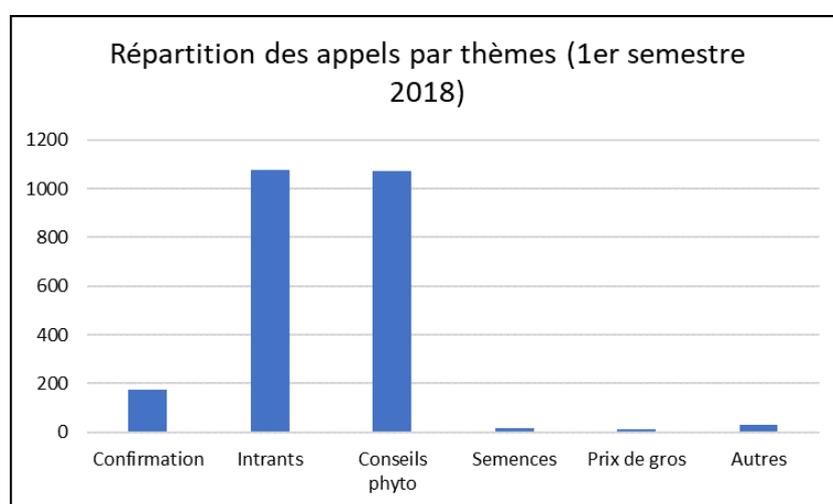
En conséquence, faute de « publicité », le nombre d'appels par mois au premier trimestre 2018 est passé à 256 contre 395 en fin 2017.

Par contre suite à la mise en place d'émissions radio régulières, le nombre d'appels a été en moyenne de 530 par mois au second trimestre donc multiplié par 4 au trimestre 3 et ensuite chuté à 863 au quatrième trimestre appels. Malgré la chute des appels au quatrième trimestre, ce nombre reste plus important que les autres trimestres c'est-à-dire 2 et 3. Le résultat du troisième trimestre est aussi dû aux missions de sensibilisation et d'information des équipes du RECA et des CRA sur le terrain et de la distribution des supports de communication portant les numéros du Centre d'appels.

Sur le graphique ci-dessous, on peut observer la chute du nombre d'appels entre la sixième semaine jusqu'à la seizième semaine, une chute imputable à l'arrêt des émissions radios. Le nombre d'appels repart au second trimestre jusqu'à la 43ème semaine avec des pointes lors des passages des émissions radio (S17, S18 ; S26, etc.) et l'envoi par WhatsApp des prix sur les marchés, mais aussi le passage des téléconseillères sur le terrain au niveau des bassins de production pour faire la promotion des numéros du Centre d'appels lors des rencontres organisées par les CRA.



4.4.2. La répartition des appels par thème



Avec un démarrage à mi-septembre, il fallait adapter les conseils aux calendriers et préoccupations des producteurs en prenant en compte que c'était le démarrage de la campagne de contre-saison avec principalement la mise en place de cultures irriguées et maraîchères. Il a donc été proposé de démarrer le Centre d'appels sur trois thèmes : la protection phytosanitaire des cultures

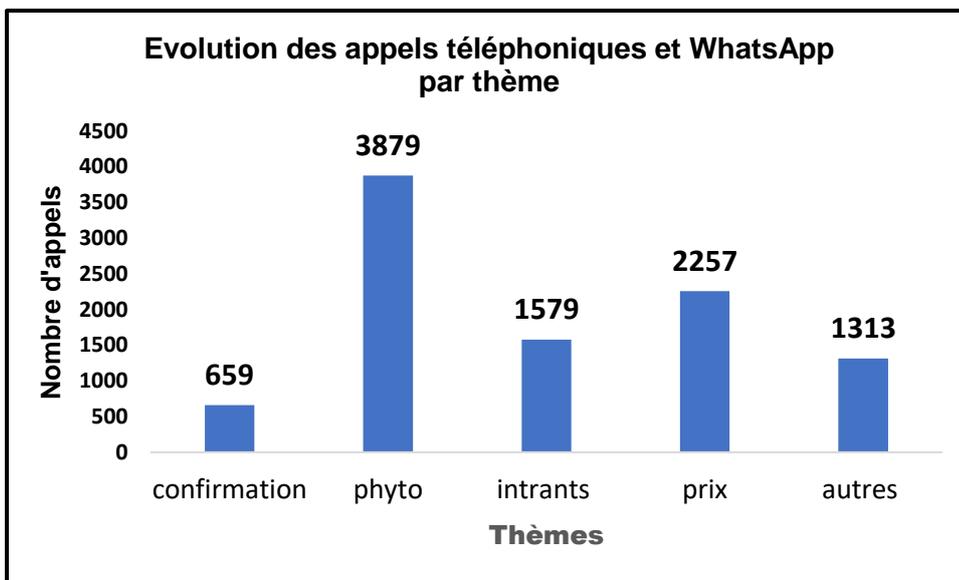
irriguées, le choix des variétés et des semences, la situation des prix et des tendances du marché de gros de Niamey.

A partir du second trimestre 2018, à la veille du démarrage de la campagne agricole pluviale, le Centre d'appels a été ouvert à de nouveaux thèmes : semences améliorées / les variétés ; semences améliorées / où les trouver dans votre région ; protection des cultures pluviales ; les prévisions climatiques saisonnières ; la fertilisation des cultures (engrais, compost). Au second semestre 2018 les cultures irriguées reprennent mais avec moins de demandes en semences potagères qu'en 2017.

A la fin du 1^{er} semestre, les appels concernaient presque exclusivement des questions sur les intrants et la protection phytosanitaire.

Au cours du second semestre, les appels se sont élargis à d'autres thèmes. En bilan pour l'ensemble de l'année 2018 :

- Les questions concernant la protection phytosanitaire des cultures restent en tête avec **40 %** des appels.
- C'est la surprise du 2nd semestre, les questions sur les prix des produits maraichers ont représenté **23%** des appels. Cette progression est due aux envois hebdomadaires d'éléments audio (enregistrés) par le canal de WhatsApp.
- Les questions sur les intrants, principalement les semences des cultures pluviales et potagères et les thèmes liés à la fertilisation) ont représenté **16 %** des appels.



Enfin, les autres thèmes ont représenté **14%** des appels.

Il s'agit des appels par rapport à l'élevage et surtout les maladies des bovins, ovins, camélins et volailles, mais aussi par rapport à l'irrigation.

Les appels hors sujet ont représenté un total de **7%** des appels.

Pour les appels WhatsApp, il est apparu une nouvelle catégorie d'appels qui concerne des demandes d'explication complémentaires sur le contenu des émissions radio et sur les prix diffusés sur WhatsApp. Les appelants cherchent des explications ou posent des questions sur certains points des émissions ou audio qu'ils ont écoutés.

4.4.3. Répartition des appels par Région

En 2018, on enregistre une forte poussée des régions de Maradi et Zinder au premier semestre mais au deuxième semestre on remarque que les régions de Dosso et Tillabéri, dont le nombre d'appels était moins important, ont vu augmenter leur nombre d'appels.



L'augmentation des appels en provenance de ces régions provient d'une part de la multiplication des émissions radios et aussi **de l'important travail d'information ainsi que de l'appui aux radios réalisés par les CRA** pour annoncer les émissions radios avant la diffusion ce qui garantit une meilleure écoute. Les appels de ces régions ont surtout concerné les thèmes semences cultures pluviales

et engrais mais aussi les pesticides ou traitements phytosanitaires.

Agadez et Diffa ne font pas partie des régions concernées par le PASEC mais les CRA de ces deux régions ont commencé des actions d'informations pour permettre à leurs producteurs de bénéficier des services du Centre d'appels. La région de Niamey a aussi augmenté en termes d'appels bien que se situant géographiquement au centre de la région de Tillabéri et bénéficiant de l'ensemble des informations faites dans cette région. Des émissions radios sont diffusées à Niamey à travers une radio communautaire.

4.4.4. Centre d'appels sur le financement

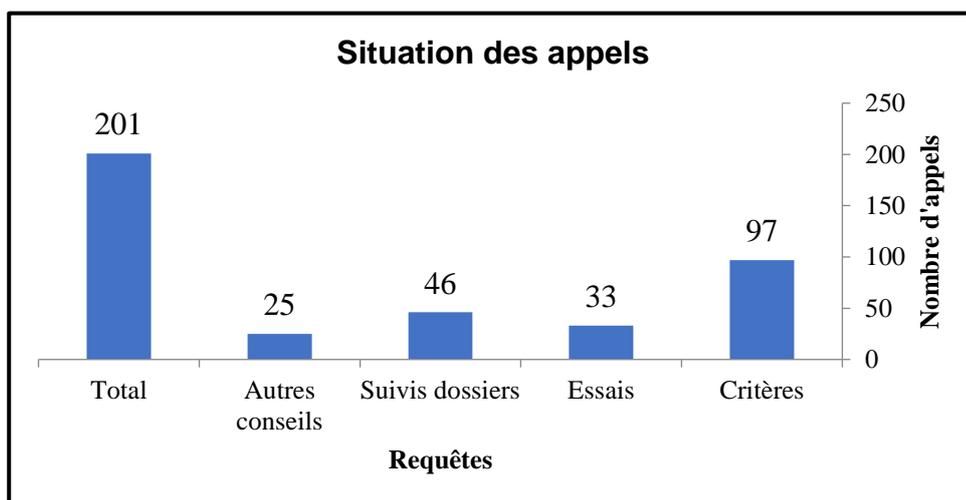
Il a été créé en juin 2018 par la CRA de Zinder, à l'image du Centre d'appels pour le conseil agricole

du RECA, pour aider les producteurs sur des questions liées aux financements agricoles. C'est un test de décentralisation du Centre d'appels en se focalisant sur une thématique qui est le financement pour le cas de Zinder. Les modalités d'accès à des financement pour les producteurs et productrices agricoles sont différentes en fonction des régions.

La CRA dispose de la documentation, du personnel qualifié sur le thème et est impliquée dans les principales opérations de financement (crédit avec subvention dans le cadre du FISAN avec les appuis du PECEA et ProDAF, Matching Grant du PASEC) notamment pour l'information. Elle travaille de concert avec les institutions financières (BAGRI et ASUSU) pour des pré-visites des producteurs faisant une demande de crédit ou pour le suivi des promoteurs.

Au total 201 appels ont été enregistrés par ce centre de sa création au 15 décembre 2018. Ces appels sont répartis comme suit :

- Appels sur les critères des dossiers de financement (48%) : pour connaître les modalités d'accès, les investissements éligibles, le montage du dossier et les cultures à pratiquer ;
- Appels pour le suivi des dossiers (23%) : pour demander le niveau d'avancement des dossiers après le dépôt ;
- Appels pour des conseils (13%) : sur les engrais, les produits phytosanitaires, les aliments, le bétail et le déparasitage ;
- Appels d'essai / confirmation (16%) : pour s'assurer du fonctionnement du centre d'appels.



Il faut noter que le nombre d'appels a fortement baissé au cours du second semestre. Cette baisse peut s'expliquer par une faible communication à travers les radios malgré le partage des numéros sur le terrain par les techniciens. De plus, le ralentissement

des crédits par les institutions financières semble être une des causes de démotivation des producteurs qui se décourage de la lenteur dans le traitement des dossiers qui, pour certains, a duré parfois un an ou plus.

Que cela soit pour le Centre d'appels du RECA ou celui de la CRA de Zinder, le nombre d'appels reste dépendant d'actions de promotion / information. Cette promotion / information se fait au moment du passage des émissions radio, lors de missions de rencontres des producteurs et de leurs organisations mais aussi lors des activités de terrain menées par les Chambres Régionales d'Agriculture.

Il est à noter que, jusqu'à présent, cette information sur l'existence et les services du Centre d'appels n'est relayée par quasiment aucune structure ou organisation. Cela sera un des thèmes de travail des CRA et du RECA en 2019.

4.4.5. Comparaison avec Mali et BF

Au Mali, c'est l'opérateur de téléphonie Orange qui a développé un programme e-Extension avec différents partenaires. Les services d'Orange Mali sont appelés « m.Agri » et comprennent un centre d'appels et trois services d'information par SMS ou requête USSD.

Les trois services par SMS ou requête USSD, en simplifiant les utilisateurs potentiels :

- « Sénékéla » pour les agriculteurs et les agro-pasteurs ; Relevé des prix des produits agricoles et analyses du marché avec la participation des ONG Rongead et d’Afrique verte (février 2014).
- Garbal pour les éleveurs pasteurs ; Relevés des prix du bétail, des céréales et de l’aliment bétail avec la facilitation de la SNV et en association avec l’ONG Tassagh sur les zones de Gao et Ménaka (Novembre 2017).
- « Sandji » pour les agriculteurs et les prévisions météo ; En association avec la société suédoise Ignitia.

Sandji n’offre qu’un service par SMS. Sénékéla et Garbal permettent de répondre à des appels téléphoniques au niveau du même centre d’appels mis en place et géré par Orange Mali.

Le centre d’appels Orange Mali

- Pour Sénékéla, des agronomes donnent des conseils agricoles dans les domaines de l’agriculture, l’élevage, la pêche, la pisciculture, la foresterie... mais pas d’informations détaillées (types de questions, secteurs d’activités).
- Garbal fournit des informations sur la disponibilité et la qualité de la biomasse, la disponibilité des eaux de surface, le niveau de concentration du bétail autour des ressources. Bilan 1 164 appels en 1 an et 32.800 requêtes USSD (sur les prix).

Pour ces deux programmes, le centre compte 4 téléopérateurs qui peuvent répondre en 6 langues. Pour le moment, Orange n’a pas mis de hub en place pour la gestion des appels. Le coût de l’appel est facturé à 25 F la minute. Au Niger, en appel normal le cout est d’environ 90 F par mn.

Les chiffres obtenus d’Orange Mali pour le centre d’appels ne portent que sur les mois d’août et septembre 2017 avec 4.000 appels par mois pour les deux programmes. Cela donnerait une base de 48.000 appels par an si tous les mois sont au même niveau (?). Ces chiffres comprennent la totalité des appels même ceux qui sont « hors sujets ».

Avec un lancement en septembre 2017 et 10.000 appels en 2018, et trois téléopérateurs, le Centre d’appels du Niger enregistre un résultat tout à fait correct en comparaison avec le Mali.

4.4.6. WhatsApp, indicateur de succès ou de blocage ?

Sur 9.000 appels pour des questions en 2018, WhatsApp représente 80% des appels contre 20% directement par téléphone. Le nombre important d’appels pour une première année doit donc son succès à WhatsApp.

Si seulement 13% des producteurs ont des téléphones (% obtenu à partir d’un échantillon de 5 communes de la région de Tillabéri), le nombre de producteurs utilisant WhatsApp est encore beaucoup plus bas. Les utilisateurs du Centre d’appels sont donc une minorité pouvant se servir de cette technologie.

Pour le téléphone, le coût de la communication reste le principal facteur de blocage. Comme présenté ci-dessus, au Mali l’appel au Centre d’appels est facturé 25 F.CFA la minute contre 90 F.CFA au Niger si c’est une communication normale (hors forfait).

Orange Mali a choisi de proposer un coût des appels bas. Pour le responsable du service, le Centre d’appels pour l’agriculture ou l’élevage ne peut pas être rentable. Orange Mali classe cette action

dans les activités RSE² (responsabilité sociale d'entreprise). Pour Orange Mali, l'accès aux services du Centre d'appels est conditionné par la possession d'une puce Orange et les appelants seront donc en mesure d'utiliser les autres services d'Orange et en particulier le téléphone. Pour la société les nouveaux abonnés, et donc le gisement de croissance, sont essentiellement en milieu rural ce qui justifie cet investissement dans le centre d'appels.

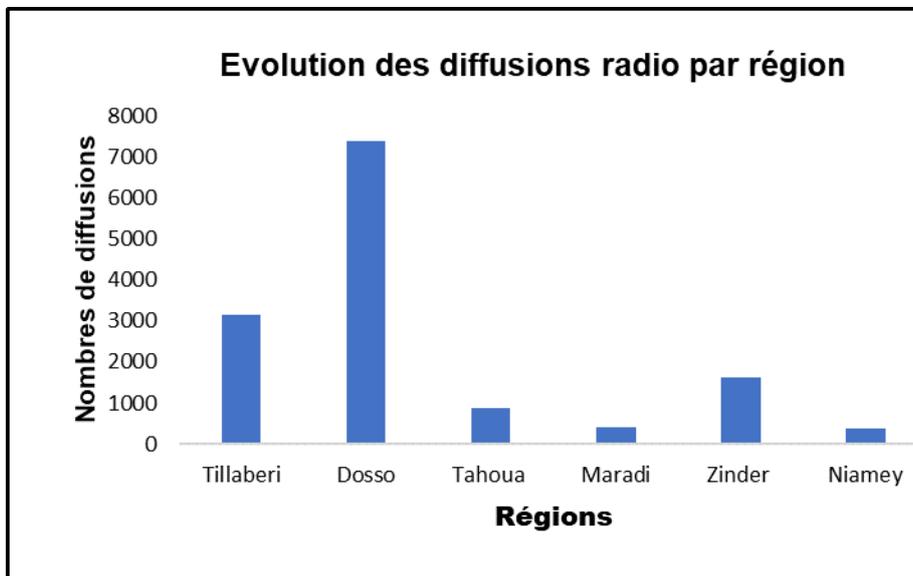
4.5. Les émissions radios et nombre d'auditeurs

Les émissions radios

Les émissions radio sont réalisées pour des thèmes qui sont posés plusieurs fois par les appelants. Cependant certains thèmes ont été demandés lors des ateliers de présentation du Centre d'appels qui ont été organisés dans chaque région.

16 émissions radios élaborées :

<ul style="list-style-type: none"> • La chenille légionnaire du maïs : <i>Spodoptera frugiperda</i> • Comment lutter contre l'araignée rouge ? • Pourquoi utiliser les semences améliorées ? • Comment fabriquer du compost ? • Comment planter et entretenir les manguiers ? • Comment lutter contre la mineuse de l'épi par le parasitoïde <i>Habrobracon</i> ? • Régénération naturelle assistée 	<ul style="list-style-type: none"> • Comment lutter contre la cicadelle écumeuse • Comment reconnaître les pesticides ? • Comment lutter contre le striga ? • Conseils pour la protection du moringa • Conservation du niébé • Les thrips de l'oignon • Le vers gris de la pomme de terre • La fabrication de biopesticides • La mineuse de la tomate, Tuta.
--	---

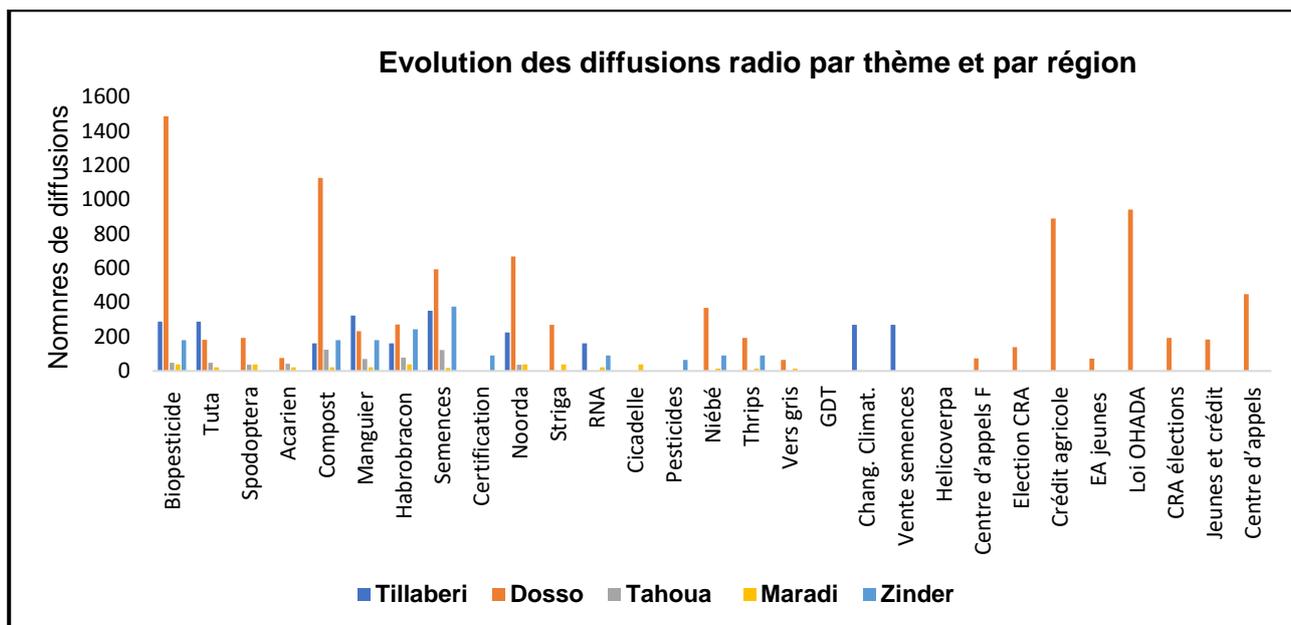


Au total, **15.083 diffusions** ont été réalisées dans **6 régions** en 2018, avec 71 radios communautaires et privées avec lesquelles les Chambres Régionales d'Agriculture ont des partenariats de diffusions des émissions dont 10 à Tillabéry, 16 à Tahoua, 23 à Dosso, 6 à Maradi, 15 à Zinder et 1 à Niamey.

Le nombre de diffusions se répartit comme suit : 3339 diffusions à Tillabéry ; 875 diffusions à Tahoua ; 845

diffusions à Dosso ; 403 diffusions à Maradi ; 1628 diffusions à Zinder et 384 diffusions à Niamey.

² La RSE (Responsabilité Sociétale d'Entreprise) est la contribution des entreprises aux principes du Développement Durable. C'est l'intégration volontaire par les entreprises de préoccupations sociales et environnementales à leurs activités commerciales et leurs relations avec leurs parties prenantes.



Ce graphique présente la répartition des diffusions par région et par thème. On constate que la région de Niamey n'est pas dans ce graphique car les diffusions à Niamey sont effectuées seulement après une élaboration et le montage d'un nouvel élément. Alors que pour les autres régions, c'est un planning bien élaboré pour diffuser les émissions.

Nous observons que la région de Dosso enregistre le plus fort nombre de diffusions. Toutes les émissions ont été diffusées au niveau des régions. La région de Tillabéri occupe la deuxième place car certaines radios comme Guéladjo et Téra ont traduit ces émissions en Ffuldé et en Gourmanctéman. Zinder occupe la troisième place. C'est la région de Maradi qui a enregistré le moins de diffusions malgré qu'elle soit partenaire d'une grande radio régionale avec une couverture très importante.

NB : les thèmes sur les ravageurs comme la mineuse de l'épi, la chenille légionnaire du maïs *Spodoptera*, le compost, la plantation et l'entretien du manguier, etc. sont des préoccupations qui ont continué à enregistrer des questions au niveau du Centre d'Appels.

Le nombre d'auditeurs

3 CRA sur 5 ont pu renseigner le nombre des auditeurs potentiels. Il s'agit de Tillabéri, Zinder et Tahoua. Les chiffres fournis par les radios donnent 116 000 auditeurs à Tillabéri, 176 000 auditeurs à Zinder et 68 000 à Tahoua soit un total de **360 000 auditeurs** pouvant écouter les émissions radios. La CRA de Maradi va commencer une enquête avec les radios pour connaître le nombre des auditeurs. La question sera travaillée à Dosso également.

Une autre manière d'estimer : Si chaque émission a été écouté par seulement 10 personnes, pour 15.083 émissions cela donne **150.000 auditeurs**.

Selon les témoignages responsables des radios de Tahoua ils ont été plus d'une fois sollicités pour rediffuser les thématiques sur la technique de fabrication du compost ; la lutte biologique de la mineuse du mil et surtout la fabrication du bio pesticide.

- **Emissions réalisées et animées par les CRA**

En dehors des émissions réalisées par le RECA et diffusées par l'intermédiaire des partenariats des CRA avec les radios, les CRA de Dosso, Zinder et Maradi ont réalisé 11 émissions radios dont 3

débats en libre antenne. L'ensemble des émissions a été diffusé sur les antennes des radios communautaires.

C'est ainsi que la CRA Maradi a produit pendant le troisième trimestre des émissions en libre antenne sous forme de débats sur :

- ✓ Les possibilités de financements des apprenants sortant des Sites Intégrés sur la Formation Agricole (SIFA) ;
- ✓ Le changement climatique et la gestion de la ressources eau par les associations d'usagers de l'eau (AUE) ;
- ✓ La lutte biologique contre la mineuse de l'épi du mil avec l'Habrobracon.

NB : Une émission radio avec la responsable de santé animale de la Direction de l'élevage a été prévue mais n'a pas pu être réalisée ; sur la ***campagne de vaccination des bovins par la Direction Régionale de l'élevage, contre la péripneumonie contagieuse bovine (PPCB)***.

La CRA de Zinder a réalisé des émissions sur la certification des semences, la gestion des ressources naturelles et information sur le Centre d'Appels.

La CRA de Dosso a également travaillé des thématiques spécifiques sur le crédit agricole, la conformité des OP à la loi OHADA, l'entrepreneuriat des jeunes, etc.

Les difficultés par rapport aux diffusions

Les CRA et le RECA font des visites au niveau des radios pour rencontrer leurs animateurs et responsables mais aussi les membres consulaires et es producteurs des zones couvertes par ces radios. Ces visites permettent de voir les problèmes qui peuvent se poser et de les résoudre avec les radios. A titre d'exemple, on peut citer les cas suivants :

- Les moments de diffusion sont dans la journée. A ces moments les producteurs sont dans les bassins de production à des endroits où la réception des ondes des radios n'est pas toujours facile.
- Les producteurs n'écoutent pas les émissions jusqu'à la fin. Or les numéros du centre d'appels sont rappelés à chaque fin de ces émissions.

Questions réponses / Agriculture du Centre d'Appels

Une sélection des questions et des réponses fournies a été choisie pour donner une idée des préoccupations des producteurs et productrices. Attention le dialogue présenté est réduit au maximum, lors de l'appel la phase diagnostic / compréhension du problème est plus longue.

- On a semé depuis le 27 mai et tout est mort car il n'a pas plu quoi faire ? c'est une variété locale ? chercher une variété précoce pour un re-semis à la prochaine pluie ; HKP ou SOSAT par exemple, avec le changement climatique il faut disposer de variétés à cycle court en cas de besoin.
- Quelle semence de Tomate utilisée pour la période sèche chaude ? les hybrides Mongal , Nadira ou Thorgal.
- Où trouver le pesticide Viper à Niamey, vérifier si c'est disponible ? Oui Viper est disponible chez les vendeurs du petit marché de Niamey, envoi du contact vendeur pesticide.
- J'ai des oranges qui se cassent en deux comme si un couteau a traversé sur le fruit à Timia ? C'est une carence en phosphore et une irrégularité de l'irrigation ; un apport en phosphore est souhaité et faire une irrigation équilibrée.
- Des petits insectes noirs sur mon niébé en irrigué ? Ce sont des pucerons, applique un produit systémique comme Pacha qui est maintenant disponible dans toutes les régions.

- Un produit contre l'acarien rouge ? des mesures prophylactiques d'abord en prévention mais aussi l'utilisation de la matière active abamectine comme le produit Acarius.
- Mouche blanche sur poivron ? dès au début appliquer le cocktail de feuille de neem mélangé au piment et tabac si c'est sévère ou le seuil est atteint chercher la matière active acétamipride avec comme produit homologué Titan ou Pacha
- Mon sol est dégradé comment faire ? Faire des zaï avec des apports en fumier bien décomposé.
- Chenille sur maïs, envoi de photo sur WhatsApp, c'est la chenille légionnaire du maïs *Spodoptera frugiperda*, un élément WhatsApp est envoyé sur la lutte contre cette chenille.
- Une chenille qui loge dans la tige du mil comment faire ? c'est le foreur des tiges ; informer le service de la PV, pas de traitement possible et songer à détruire les tiges atteintes en les brûlant pour éviter la conservation de cet insecte dans les débris ;
- Insecte qui pousse sur le mil et le sorgho chaque année quoi faire pour l'éviter cette année ? on l'appelle may hijabi en haoussa. C'est la cicadelle écumeuse, informer la PV pour le traitement ou procéder à la destruction manuelle de la larve. Une émission radio et des éléments format WhatsApp sont disponibles sur ce ravagur.
- On fait le maraichage en saison sèche froide chaque année et cette fois on veut expérimenter en saison sèche chaude mais on n'a pas connaissance des semences adaptées à celle-ci comment faire ? le chou Oxylus est adapté et pour la tomate Mongal qu'on peut trouver à SaheliaSem.
- Est-ce qu'on peut laisser l'aubergine sur place avec l'installation de la saison pour une double récolte ? C'est un foyer qui héberge des insectes surtout les acariens pour la campagne qui vient donc c'est mieux d'arracher et brûler.

Autres questions : Comment semer la pastèque ? Mes pieds de tomate sont nains ? Je veux une variété de chou de toute saison ? Quel fongicide utilisé pour le traitement de semences ? Problème de moringa, en saison pluvieuse les arbres jaunissent et perdent leurs feuilles ? Quel produit il faut utiliser sur la tomate et la laitue ? Prix de l'amarante et du moringa sur le marché de Niamey ? Mon piment a du miellat dessus les feuilles ? Boules sur racines de tomate ? Exsudation d'une gomme sur le tronc d'un manguié ? Connaissez-vous un endroit où on vend les engrais liquides ici à Niamey ? Qu'est-ce qu'il faut utiliser contre le striga ? Oignon qui meurt en pépinière ? Panicule vide du riz ? Comment et combien de fois appliquer le cocktail biopesticide à base de feuille de neem et piment ? Est-ce qu'une parcelle qui a abrité du poivron peut être remplacé par de la pomme de terre ?

Autres préoccupations sur l'élevage : Vache malade avec la bave ? Dromadaire qui fait une dermatose et ses poils tombent quel produit ? Taureau malade : symptômes observés éruption cutanée ? Un problème de couloir de passage à Diffa toujours des conflits avec les maraichers si on pouvait limiter ses conflits ? Je veux emboucher mes taureaux comment faire ? Mes ânes sont malades sur le parcours de Matankari jusqu'à Loga ?

Les questions élevage sont traitées par le chargé de mission AIC de Dosso, technicien spécialisé en élevage.

Le constat est que les préoccupations en élevage augmentent de plus en plus d'où la nécessité de développer le volet information élevage au Centre d'Appels ce qui nécessite le recrutement d'un technicien spécialisé.

Qui appelle le Centre d'appels ?

La quasi-totalité des appels reçus par le Centre d'appels viennent de producteurs et, pour le moment, très rarement de personnes engagées dans les dispositifs d'appui conseil et très exceptionnellement de productrices.

Les femmes n'ont représenté 19 appels sur 9 028 enregistrés au cours de l'année 2018. Plusieurs hypothèses sont avancées pour expliquer ce faible pourcentage (manque de téléphone, manque de ressources pour appeler, faible écoute de la radio, etc.) mais elles devront être confirmées et il va être demandé aux Chambres Régionales d'Agriculture de faire un diagnostic pour augmenter leur participation.

Pour les productrices, un travail d'information et de sensibilisation est en cours par les CRA lors du démarrage de la campagne maraichère où les femmes sont plus engagées. Des focus group seront organisés pour mieux comprendre les points de blocage. De plus, les CRA ont aussi orienté les activités d'enrôlement en direction des groupements de transformatrices.

Il faut aussi remarquer que les conseillers agricoles, quel que soit le dispositif auquel ils appartiennent (services techniques de l'Etat, OP, Groupes de services conseil – GSC, ONG, etc.), n'utilisent que peu le Centre d'appels. Là également, le RECA et les CRA vont prendre des contacts et travailler sur une information spécifique envers ces acteurs.

4.6. L'utilisation de WhatsApp

Des éléments vocaux sont envoyés par WhatsApp à plusieurs groupes : les groupes Orange et Airtel du Centre d'appels, le groupe d'Union Initiative Dabari, le groupe de la Fédération Mooriben, le groupe « les Maraichers du Niger », les groupes des CRA (Maradi, Tillabéri et Diffa) et les deux groupes du RECA soit un total de plus de 700 numéros.

5. La production et la diffusion de documents (physiques, sonores ou audiovisuels) pour une large diffusion dans la zone d'intervention du PASEC en utilisant tous canaux y compris les Champs-Ecoles-Paysans, les Clubs d'Ecoute et les radios communautaires

Le « **kit centre d'appels** ». C'est l'appellation donnée à un ensemble de supports qui sont élaborés suite aux questions posées aux conseillères du Centre d'appels.

Lorsqu'une question revient régulièrement, l'équipe du RECA examine s'il est nécessaire de traiter cette question et les réponses appropriées via les émissions radio pour en faire profiter un plus grand nombre de producteurs et productrices.

- Une émission radio est préparé (un draft papier) qui est travaillé avec des membres du réseau d'experts.
- Le contenu est ensuite envoyé à Radio Goudel avec qui les émissions sont préparés pour préparation des différentes séquences sous forme de questions.
- Des personnes enregistrent ensuite l'émission à la radio (une personne en Haoussa et une en Zarma).
- La radio fait le montage de l'émission (10/12 mn) qui sera vérifié par l'équipe du Centre d'appels et du réseau d'experts, puis prépare des éléments WhatsApp (deux produits).
- Le draft de l'émission est transformé en fiche technique en français (un produit).
- Cette fiche est ensuite traduite en Haoussa et Zarma et la traduction vérifiée par le Centre d'appels et le réseau d'experts (2 produits).
- L'ensemble des produits est ensuite envoyé au CRA pour approvisionner les radios et utilisation dans les activités de celles-ci.
- Les éléments WhatsApp sont diffusés par le Centre d'appels et mis en ligne sur le site du RECA.
- Les fiches sont mises en ligne sur le site du RECA et l'information envoyée par mailing list.

Quelques exemples de fiches techniques en Français et en langues

<p>La Chenille légionnaire du maïs <i>Spodoptera frugiperda</i> (Français) http://www.reca-niger.org/spip.php?article1151</p>
<p>Tsutsar masara da ake cema da turanci : <i>Spodoptera frugiperda</i> (Haoussa) http://www.reca-niger.org/spip.php?article1196</p>
<p>Kolkoto noonizo kan si gane annasarakine ga <i>Spodoptera frugiperda</i> (Zarma) http://www.reca-niger.org/spip.php?article1194</p>
<p>Eléments vocaux Chenille légionnaire du maïs / Haoussa (6 éléments) http://www.reca-niger.org/spip.php?article1209</p>
<p>Eléments vocaux Chenille légionnaire du maïs / Zarma (5 éléments) http://www.reca-niger.org/spip.php?article1208</p>

Les fiches techniques issues des émissions radio

En 2018, il y a eu la rédaction de 5 fiches techniques en Français et leur traduction en langues Haoussa et Zarma donc 10 fiches. Ces notes sont multipliées en 2000 exemplaires dont 200 de chaque.

Il s'agit de :

- 2 fiches techniques sur l'araignée rouge en langues Haoussa et Zarma ;
- 2 fiches techniques sur la chenille légionnaire du maïs en langues Haoussa et Zarma ;
- 2 fiches techniques sur la chenille du moringa Noorda en langues Haoussa et Zarma ;
- 2 fiches techniques sur la mineuse de la tomate Tuta absoluta ;
- 2 fiches techniques sur la lutte contre la chenille mineuse de l'épi en langues Haoussa et Zarma.

<p>Réseau National des Chambres d'Agriculture du Niger (RECA) et partenaires</p>  <p>Tsutsar tumati : TUTA</p> <p>Manoman kasar Nijar sun jima suna fama da wata tsutsa dake fu fude diyan tumati ; aman yau da hekaru uku (3), wata karamar tsutsa ta bullo,wanda har yanzu manoma basu gane ta ba,wanan sabuwar tsusta kankanuwa ce aman banar da takeyi nasa manoma asara diyawa wanda har ta kai gasa manoman kin noman na tumati ; wanan tsutsa ita ce ake cema TUTA.</p> <p>1. Mi cece TUTA (Dami wanan tsutsar take kama ?)</p>	<p>Réseau National des Chambres d'Agriculture du Niger</p>  <p>Ima tangam nda gueri geuro kan mantin da pozine, hari no kan ga hin gate!</p> <p><i>Madougou Garba (DGPF), Housouli Adama et Bilato Ali (INRA), Alvar Kincho et Patrick Delmas (RECA), Bankari Haruna (Union Hanyane Tera Mooribere) / 13 Mai 2018.</i></p>  <p>Iri nijer laabu aifarey go gadi sanday gumo hankan gati noonizo kanga hayni geeno nwa kan I gane gueri gueri.</p> <p>Gueri guero ga hayni hasara no wati kan cine hayni geeno sintin ga fata watikan cine aifarey ga lakal dan hayno ga. sadin da naga hayni geno nwa ga hasara nda I mana fondo konno sanbu nda hinay aga hini ga hayno kulu hasara(danga matakan aran go</p>	<p>Réseau National des Chambres d'Agriculture du Niger (RECA) et partenaires</p>  <p>Mars 2018</p> <p>Kolkoto noonizo kan si gane annasarakine ga spodoptera frugiperda</p> <p>Annasara juri 2016 nga no noonize tagi fo bangay iri africa laabu bobo yan ra,laabey kan yan ra a go nga gati(nigeria,benin,togo afrique du sud,kala ana koy laabu gerye ra) nankayan ana hasarawo bobo te kolkoto ga.</p>  <p>I sintin ga diya Torodi nda Maradi gandara novembre hando 2016. sonhon nango bobo na go iri nijer laabo ra.</p> <p>Naukan haya ga lamburandi koyne noonizo din la'ada la'ayay ya'adi manan kayikiya wate, Maradi Torodi batama beeri yan ra yadin ga hasarawo bobo no aga te duntizey kan yan I ga fare bon thimo no ga fudo koumo sanbu ga daga tangame ada.</p>
<p>FT Tuta tomate en Haoussa</p>	<p>FT lutte mineuse en Zarma</p>	<p>FT Spodoptera Haoussa</p>

Depuis septembre 2017, 7 fiches techniques ont été rédigées en Français, Haoussa, Zarma.

Ces différents produits sont utilisés par les CRA dans leurs activités sur les sites de formation des jeunes agriculteurs, avec les associations d'usagers de l'eau, les groupements d'appui-conseil, les groupes de conseil de gestion...

Par contre pour le moment, les CRA n'ont pas de lien avec les Champs école paysan (CEP) ou les Clubs d'écoute qui ne semblent pas avoir démarré dans le cadre du PASEC.

D'autres supports sont produits et sont présentés dans le paragraphe « capitalisation et diffusion de technologies AIC ».

6. Pôle informatique

La présentation du Centre d'Appels du RECA est accessible par tous, sur ce lien : <https://prezi.com/p/sata4rfpuvqu>

La Plateforme Électronique (en prévision)

Elle représente l'ensemble des composants du dispositif e-Extension organisés et inter-liés en système informatique. Le TDR global a été finalisé et ses composants ci-dessous sont déjà en cours de réalisation.

- Site web du RECA : la refonte du site web du RECA vers un site web intégré est en cours de réalisation. Cette refonte permettra d'améliorer le système de veille informationnelle du RECA dans le relais des activités de ses partenaires dans le cadre du PASEC.
- La base de données de suivi des prix des produits maraîchers sur les marchés de gros de Niamey : application web et mobile.

La base de données des prix est fonctionnelle. Les prix des produits maraîchers des marchés de Niamey (Katako, Djémadjé et Harobanda), de 2015, début de l'enregistrement des prix, à aujourd'hui ont été enregistrés dans la nouvelle base de données. Cette base de données est aussi exportable au format Excel sous forme de matrice initiale établie par le RECA pour certains traitements sur Excel. Cette base de données est aussi liée à l'application mobile qui sert d'outil de suivi des prix sur les marchés aux enquêteurs.

- Enrôlement des producteurs : application web

Suite aux premiers recueils des données sur les producteurs, des réajustements ont été faits sur les fiches servant d'enregistrement des producteurs et ont entraîné une revue de l'architecture de la base de données initiale puis de l'interface web d'enregistrement. Actuellement, trois fiches de renseignement des données sur les producteurs ont été faites.

La première fiche permet d'enregistrer les informations individuelles (nom/prénom, activités - cultures pluviales, petit élevage, arboriculture, maraîchage -, village, commune, sexe, OP d'appartenance, numéros de téléphone, WhatsApp, ...) sur le producteur, une interface web a été conçue à cet effet.

La deuxième fiche permet d'enregistrer les données sur le site de production du producteur (nom du site, commune, statut, principales cultures pratiquées, nombre d'années d'exploitation, structure d'appui/OP, personnes ressources,), une interface web a été conçue à cet effet et est en cours de modification suite à des réajustements sur les types de données collectées.

La troisième fiche permet d'enregistrer les données sur les OP (nom de l'OP, commune, village, type, nombre de membres, services, affiliations, ...), une interface web est prévue comme pour les deux fiches précédentes.

- Réseaux sociaux :
 - WhatsApp est l'outil principal de partage de l'information entre le personnel technique et les élus des CRA et du RECA. Compte tenu de l'importance de l'utilisation un second groupe a été créé.
 - Facebook, pages professionnelles : RECA Niger compte 5218 abonnés et RECA Phyto compte 1010 abonnés.

- Instagram : un compte pour le RECA a été créé au 4^{ème} trimestre 2018 : https://www.instagram.com/reca_niger avec 137 abonnés.
- SAHEL Niger 2019 :
 - Conception de la version en ligne de la fiche de réservation des stands : https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSe8yqfiW7P4T4oMdgWbNQAz9ZJi4Y-mk6OsHwsaHKALqYJZbQ/viewform?usp=pp_url
 - Conception et hébergement du site web de compte à rebours du Salon: <http://sahel-niger.heb3.org/>
 - Gestion des réservations
- Autres :
 - Gestion des clés de sécurité du réseau internet du RECA
 - Établissement du trombinoscope de l'Assemblée Générale Ordinaire du RECA
 - Mise en ligne des articles sur le site web du RECA
 - Formation "Smartphone au service du Développement "
 - Conception des diagrammes explicatifs du Centre d'Appels du RECA
 - Travaux de maintenance dans le parc informatique du RECA : résolutions de problèmes mineurs, maintenance des imprimantes, installation et activation des antivirus, résolution des problèmes mineurs de la connexion internet

Pour les étapes à venir, il est prévu de poursuivre :

- Lancement du nouveau site web du RECA
- Déploiement du dispositif e-Extension
- Mise en place du dispositif à deux niveaux du Centre d'Appels
- Mise en place de l'application d'envoi des SMS et messages vocaux aux producteurs
- Enregistrement des producteurs dans la base de données conçue
- Maintenance des applications conçues
- Conception de l'application mobile de Catalogue des produits phytosanitaires
- Conception de l'application mobile et web sur le Conseil de Gestion à l'Exploitation Familiale
- Conception d'une application mobile de guides pratiques dans le cadre de l'appui conseil aux producteurs
- Identification d'autres applications au service de l'agriculture.

7. Enrôlement des producteurs

L'objectif de l'enrôlement est de poursuivre la création d'une base de données de producteurs, pouvant bénéficier d'autres services e –Extension (messagerie vocale, éléments WhatsApp par exemple). Trois fiches de renseignements ont été élaborées afin de constituer une base de données pour les producteurs.

Aujourd'hui, nous savons qu'il ne sera pas possible d'envoyer régulièrement des SMS vocaux aux producteurs compte tenu du prix unitaire de chaque SMS. Dans d'autres pays, ce type de SMS est utilisé pour des occasions bien précises (urgences) qui méritent un investissement dans cette information.

Cela nous demande de revoir notre objectif et stratégie d'enrôlement.

Qu'est-ce que nous pourrions faire dans l'avenir :

- ✓ Envoyer des SMS écrit mais cela demande de sélectionner les producteurs et productrices qui savent lire.

- ✓ Envoyer des messages par WhatsApp mais cela demande de sélectionner les personnes qui utilisent ce canal.
- ✓ Envoyer des SMS vocaux mais cela sera forcément à un nombre limité de personnes ce qui demande de sélectionner des leaders qui seront eux-mêmes capables de diffuser l'information autour d'eux.

La constitution d'une base de données des producteurs et productrices n'est pas remise en cause car c'est une force pour les Chambres Régionales d'Agriculture : meilleure connaissance des ressortissants, plus grande capacité de diffusion de l'information, possibilité de faire des sondages ou enquêtes (suivi-évaluation), etc.

Les nouvelles fiches ont été envoyées au niveau des CRA et les enregistrements se poursuivent dans les régions.

Chaque Chambre régionale d'Agriculture (CRA) a mis en place une méthodologie de collecte des numéros des producteurs tout en se basant sur la contribution des consulaires et des animateurs des OP.

Régions	Nbre communes	Hommes avec tel	Femmes avec tel	Total
Dosso	25	4 440	1 621	6 071
Tahoua	13	1 379	200	1 579
Tillabéri	12	1 132	1 508	2 640
Maradi	10	1 885	34	1 919
Zinder	25	3 793	457	4 250
Total	85	8 836	3 820	16 459

Le total des producteurs enrôlés est de **16.459 producteurs** ayant des numéros dont **3.820 femmes** soit 23% sur l'ensemble des 5 régions. Ce nombre n'intègre pas les producteurs ne disposant pas de téléphone comme ce fut le cas de Tillabéry où sur plus de 8.000 producteurs enrôlés seulement environ 4% de femmes ont de numéros tandis qu'uniquement 23% en disposent des téléphones. C'est pourquoi la stratégie a été revue pour enregistrer uniquement les producteurs ayant des numéros. La méthodologie a consisté à identifier des animateurs ou consulaires au niveau des communes pour enregistrer les producteurs des zones PASEC et non PASEC. Vu le nombre élevé des producteurs ne disposant pas de numéros, l'enrôlement dont l'objectif visé est d'avoir une base de données de producteurs qui vont recevoir des SMS vocaux pour annoncer les prévisions climatiques ou les alertes. Une exception constatée à Tillabéry où le nombre de femmes dépasse le nombre d'hommes ayant de téléphone à cause de la présence des organisations féminines dans le maraichage à Ouallam (Tillabéry) et à Dosso. Le nombre de producteurs enrôlés était de **2.015** avec numéros pendant la phase pilote en 2017.

L'enrôlement va se faire en se servant des trois nouvelles fiches afin de trouver dans la base de données toutes les informations sur les acteurs. Le nombre de communes enrôlées est de 86 sur l'ensemble des 5 régions.

8. La capitalisation et diffusion de technologies AIC

Le PASEC a retenu de mettre en œuvre des interventions qui vont : (i) améliorer le taux d'utilisation des semences sélectionnées, (ii) accroître le nombre d'exploitants utilisant l'irrigation, (iii) accroître l'utilisation des techniques d'agroforesterie et d'agriculture de conservation, (iv) promouvoir la récupération des terres agro-sylvo-pastorales dégradées, (v) aménager des bassins versants et protéger les sources d'eau utilisées pour l'irrigation.

La capitalisation et la diffusion des technologies sont centrées sur les thèmes correspondant à ces objectifs. Elles sont rendues possible grâce au concours des conseillers des CRA qui ont contribué à la remontée de l'information et à la diffusion des différents produits élaborés dans le cadre du PASEC. Chaque CRA a conduit des activités et c'est la synthèse de ces activités qui est présentée dans ce rapport. Les détails se trouvent dans le rapport disponible par CRA.

8.1. Point sur la situation des semences



Les notes d'information ont été rédigées à partir de l'annuaire national 2018 par les 5 CRA (Dosso, Tahoua, Tillabéry, Maradi et Zinder) sur la disponibilité en semences des variétés améliorées au Niger afin d'informer les producteurs sur la disponibilité en semences améliorées, les quantités disponibles par variété, les semenciers et la chaîne de distribution en précisant les points de vente et les prix de vente par spéculation pour la campagne agricole 2018.

Tableau : la situation des ventes des semences améliorées par région

	Espèces semencières	Quantités (kg)			Taux de vente
		Disponibles	Vendues	Invendues	
Tillabéry	Mil	12 888	12 224	662	95 %
	Sorgho	850	850	0	100 %
	Niébé	9 600	9 590	310	97 %
	Sésame	175	175	0	100 %
	Arachide	10 600	10 600	0	100 %
	Gombo	1 100	0	1 100	0 %
	TOTAL	35 213	33 439	2 072	95 %
Maradi		Disponibles	Vendues	Invendues	
	Mil	873 810	814 060	59 750	93 %
	Niébé	76 150	76 000	150	99%
	TOTAL	949 960	890 060	59 900	94 %
Dosso		Disponibles	Vendues	Invendues	
	Mil	1 646 727	536 375	2 460	33%
	Niébé	317 361	89 838	480	28%
	Sorgho	104 370	23 745	-	23
	Mais	3 742	200	-	5%
	Arachide	270 929	1 925	1 200	-
	Voandzou	0	1 000	0	-
	Gombo	0	130	0	-
TOTAL	2 343 129	653 213	4 140	28 %	
Tahoua		Disponibles	Vendues	Invendues	
	Mil	912 795	698 095	214 700	76 %
	Niébé	378 400	351 400	27 100	93 %
	Sorgho	61 850	55 350	6 500	90 %
Mais	7 600	7 600	0	100 %	

	TOTAL	1 360 650	1 112 350	2 483	82%
Zinder		Disponibles	Vendues	Invendues	
	Mil	65 789	56 267	9 522	86 %
	Niébé	13 013	10 653	2 360	82 %
	Sorgho	5 644	5 321	323	94 %
	Arachide	12 341	11 841	500	96 %
	TOTAL	96 787	84 082	12 705	87 %

Dosso, la vérification a révélé **2 343,1 tonnes** pour toutes semences confondues sur 150 points de vente ;

Maradi, 44 sur 115 numéros inscrits ont pu être joints et ont donné **2 012,8 tonnes** sur 41 points de vente ;

Zinder, **96,8 tonnes** constituées de mil, niébé, sorgho et arachide sur **28 points de vente** appartenant à des entreprises semencières, OP et producteurs individuels ;

Tahoua, **1 360,7 tonnes** avec 13 points de vente appartenant des OP, entreprises semencière et producteurs individuels ;

Tillabéry, **35.2 tonnes** sur 28 points de vente.

Leçons tirées sur la situation des semences améliorées

Tillabéri : Les enseignements tirés de l'évaluation sur le disponible, les prix et les points de vente des semences améliorées ainsi que le bilan sur leurs écoulements sont entre autres :

- La région de Tillabéry est une région peu desservie en points de vente des semences améliorées ;
- Les semences améliorées disponibles chez les multiplicateurs et fournisseurs ont été écoulées en un temps record grâce à la diffusion des messages radios de la CRA et le RECA expliquant le bien fondé et l'importance d'avoir des semences à cycle court dans ce contexte de changement climatique aux producteurs ;
- Les producteurs et productrices agricoles ainsi que les fournisseurs et multiplicateurs semenciers ont apprécié les messages radios portant sur la disponibilité, les prix et les points de vente de ces semences améliorées ;
- La CRA et le RECA ont compris que l'offre des semences améliorées ne couvrent pas la demande de la région ;
- Le manque des contacts téléphoniques de certains producteurs semenciers dans l'annuaire national des semences améliorées n'a pas permis de faire une situation effective des semences améliorées disponibles auprès des producteurs échantillonnés.

Maradi : Vus les pourcentages des ventes, on peut dire que les semences améliorées sont bien utilisées cette année dans la région de Maradi. Certaines situations ne nous sont pas parvenues (FESA, HALAL...). La CRA les attend pour faire la situation globale.

Tahoua : Les enseignements à retenir : La méconnaissance des producteurs de l'existence de multiplicateurs-vendeurs de semenciers certifiés. En effet, les grands multiplicateurs (qui se localisent tous à Doukou-doukou) ne font spécifiquement que des ventes institutionnelles et ne veulent pas vendre par kilo. A l'exemple des multiplicateurs de Bouza qui ont affirmé ne vendre leurs mil HPK que par sacs ou en tonnes. En dehors des ventes institutionnelles on a aussi les achats entre multiplicateurs de semences.

Deux difficultés dans la vente des semences améliorées :

- Il est courant qu'un multiplicateur de semences ne pouvant pas couvrir le tonnage souhaité dans un appel d'offre, comble sa grappe par de semences tout-venant. Ce fut le cas cette année

à Tahoua où les semences reçues par la DRA n'ont pas bien germé après le test. Ce qui a entraîné un retard dans la distribution de semences dite de l'Etat auprès des producteurs vulnérables. Cependant pour cette année déjà (en mars-avril) une situation sur la disponibilité des semences et largement diffusée sur les radios partenaires de la CRA ce qui avait permis sans nul doute aux producteurs de disposer de bonnes semences ;

- Le programme de distribution du PASEC e-Voucher a démarré tardivement. Le ciblage des bénéficiaires n'a été filialisé qu'en juin. Alors qu'à cette période, les producteurs des zones cibles ont déjà effectué les semis.
- Plus de **75%** des ventes de Tahoua sur les 82% sont des ventes institutionnelles.

Zinder : La quantité totale des semences améliorées du mil qui a été vendue (65.773 kg) dans la région permet d'emblaver une superficie théorique de 9.396 ha en culture pure. Cette superficie représente 0,76% de la superficie totale emblavée avec le mil dans la région en 2015.

- La quantité totale des semences améliorées de sorgho qui a été vendue (5 321 kg) dans la région permet d'emblaver une superficie théorique de 665 ha en culture pure. Cette superficie correspond à 0,06% de la superficie totale emblavée avec le sorgho dans la région en 2015.
- La quantité totale des semences améliorées de l'arachide qui a été vendue (11 841 kg) dans la région permet d'emblaver une superficie théorique de 196 ha en culture pure. Cette superficie correspond à 0,11% de la superficie totale emblavée avec l'arachide dans la région en 2015.
- La quantité invendue de semences améliorées d'arachide se retrouve uniquement dans la commune de Takaya (500 kg). Ces invendus s'expliquent par le fait que les producteurs de ces communes n'ont pas encore bien compris l'intérêt de l'utilisation des semences améliorées selon les producteurs semenciers contactés.

Une note spécifique est en finalisation.

8.2. Lutte contre la mineuse du mil



Tahoua : Pour cette campagne, les dégâts de la mineuse du mil ont concerné au moins **44 villages directement touchés** dans les départements de Konni, Malbaza, Madaoua et même Tahoua avec des **degrés d'infestation de 20% à 90%**.

Notons que la Région de Tahoua compte **1 677 villages agricoles**. La CRA dans le cadre du PPR prévoit de **former en 2019 des OP sur la lutte biologique** à travers la technique d'élevage du parasitoïde Habrobracon. Dans le cadre de la lutte biologique, la DRA n'a pu se procurer que **7 sacs de lâcher** auprès de l'unité de production du bracon de Guidan Idder.

Bilan 2018 de l'unité production de l'Habrobracon de Guidan Idder

La région de Tahoua dispose d'une unité de production de Habrobracon à Guidan idder (l'Union des producteurs FUSA'A). Les membres de cette union ont reçu **2 formations en 2018 sur l'élevage de l'Habrobracon**.

Mais pour la campagne 2018, elle n'a pas pu produire du Corcyra nécessaire à l'élevage du bracon (**7 sacs de lâcher**). Les conditions n'étaient pas réunies (pas assez d'humidité) selon les responsables. Le corcyra est l'élément de base à la production du bracon.

La CRA de Maradi a participé à la rencontre entre les unités de production d'Habrobracon qui s'est tenue entre les unités de production d'Habrobracon du Niger. Cette rencontre a eu lieu dans la salle de réunion de la Direction Régionale de l'Agriculture de Maradi et a été organisée par la Direction Générale de la Protection des Végétaux. Il y a eu la participation de toutes les unités de production d'Habrobracon situées au sein des OP : Dan Tchadou, Tera, Guidan Ider, Sarkin Bindiga, N'walla Dan Sofoua, Saé Saboua, Sherken Haoussa. Il y a eu d'abord un recyclage des participants sur la lutte biologique : rappel du cycle de la mineuse, rappel du cycle de l'Habrobracon, choix de la bonne période de lâcher. Il y a eu aussi des échanges sur :

- L'accompagnement des unités pour la vente des sacs : sensibilisation et information des mairies, ONG, projets. C'est là que la CRA a intervenu pour informer les participants sur les activités qu'elle mène dans ce sens : émissions radios, partages d'informations à travers WhatsApp, rédaction et publication de note.
- Le prix des sacs de lâcher : possibilité de revoir le prix du sac (2000 F.CFA) en baisse

Zinder : Des échanges ont été faits à Zinder sur la chenille mineuse avec 65 producteurs répartis dans les villages de Makaouraci (Wacha), Dogon Marké (Gafati), Falki (Mirriah) et Dogo afin de leur donner des conseils sur la méthode de lutte biologique. Les fiches de conseils aux producteurs qui ont été élaborées en haoussa et en français sur cette méthode par le RECA ont servi de support d'animation. 27 fiches ont été distribuées aux producteurs alphabétisés.

Pourquoi cette innovation est une technique AIC ?

La mineuse de l'épi est souvent le ravageur responsable des pertes les plus importantes pour la production de mil. Il est particulièrement actif en cas de conditions de petite sécheresse, c'est à dire qu'il amplifie les pertes dues à ces événements climatiques.

Si la récolte de mil est diminuée les producteurs sont obligés de consacrer plus de revenus des cultures de contre saison pour l'achat des céréales au détriment d'autres dépenses et notamment des investissements pour améliorer la productivité. La lutte biologique permet de n'employer aucun pesticide chimique. *Une note spécifique est en finalisation.*

8.3. Agroforesterie



Déjà handicapés par une pression foncière croissante et une dégradation continue des terres, les producteurs nigériens font face à un défi supplémentaire : adapter leurs pratiques aux changements climatiques. Pour cela, un ensemble de techniques dites « AIC » (adaptation aux changements climatiques) est préconisé dans de nombreux rapports et documents.

Parmi ces techniques, une large place est donnée aux techniques agro-forestières comme la régénération naturelle assistée, la mise en place de bandes enherbées, de brise-vents et de haies vives. Ces techniques ont différents buts dont celui de réduire les effets de l'érosion causée par le vent ou les fortes

pluies, en introduisant des barrières physiques dans les champs.

Ces notes recensent et décrivent des pratiques de haies vives de producteurs dans les régions de Zinder et Maradi. L'objectif est de comprendre les choix des producteurs et donc les pratiques qui peuvent faire l'objet de diffusion afin de rédiger un guide sur la mise en place des techniques d'AIC à partir de l'expérience locale et surtout pour être en mesure de prodiguer des conseils aux producteurs. C'est une pratique de lutte contre l'érosion, protection des sols, fertilité et la divagation des animaux.

Pratique des haies vives dans la Région de Zinder

Note n°1 : Définition de la haie vive ; Des haies vives pourquoi faire ? Une haie principalement à base d'euphorbe ; La haie de Dashi (*Commiphora africana*).

http://www.reca-niger.org/IMG/pdf/Haies_vives_CRA_Zinder_Note1_Juillet_2018.pdf

Note n°2 : Introduction ; Haie vive à base d'*Euphorbia balsamifera* ; Haie mixte de *Jatropha curcas* et *Commiphora africana* ; Haie vive à base de *Prosopis juliflora* ; Haie mixte de *Commiphora africana* et *Acacia ataxacantha*.

http://www.reca-niger.org/IMG/pdf/Haies_vives_CRA_Zinder_Note2_Decembre_2018.pdf

Pratiques des haies vives dans la Région de Maradi / Note n°1.

<http://www.reca-niger.org/spip.php?article1290>

8.4. Amélioration de la fertilité des sols

Les jeunes formés sur les sites de formation professionnelle agricole de Tahoua utilisent les activités précurseurs de meilleures pratiques AIC dans le cadre du projet Pôles ruraux. Ces derniers ont appris la fabrication du compost rapide et le biopesticide qui sont des technologies de bonne pratiques AIC. Cela s'illustre par le fait que beaucoup d'entre eux pratiquent maintenant le compost rapide dans le jardin après avoir été formés. En plus des jeunes, les producteurs environnants des sites de formations des jeunes se mettent à pratiquer aussi le compost rapide à l'exemple des producteurs du site d'Azourak (Tamaské). Le compost rapide se fabrique en 21 jours mais il ne contient pas beaucoup de paille compte du temps de décomposition. Cependant, c'est un pratique à travers laquelle on retrouve le triple gain recherché dans les interventions du PASEC. (i) l'augmentation de la productivité et des revenus agricoles (sécurité alimentaire) en utilisant le compost, la production s'accroît : les jeunes s'adaptent à la disponibilité des matériels pour fabriquer leur compost ; (ii) l'adaptation et le renforcement de la résilience face aux impacts négatifs du climat (adaptation) et (iii) la réduction des émissions de gaz à effet de serre par unité de produit, et la séquestration de carbone (l'atténuation), le cas échéant, le compost améliore la structure et la fertilité du sol donc aucun inconvénient sur l'environnement.

8.5. Inventaire des types de motopompes

L'objectif à terme est d'élaborer un catalogue des motopompes pour permettre aux producteurs de mieux choisir leur matériel et aussi de les protéger contre des prix exagérés des fournisseurs. Ce travail a été mené dans les communes PASEC des 5 régions.

Maradi, plusieurs types de motopompes sont utilisés par les producteurs des communes pilotes du PASEC. Les plus utilisées sont celles de marques Yamaha et Honda (de 3cv et de 2cv). Ces motopompes proviennent du Nigeria et les vendeurs sont concentrés dans la ville de Maradi. La plupart des producteurs achètent leurs motopompes à Maradi. C'est le cas des producteurs des trois communes pilotes (Gabi, Sarkin Yamma, Guidan Sori). Néanmoins, certains parmi ceux de la commune de Gabi s'en procurent auprès d'un vendeur de Madarounfa. En plus, il y en a quelques-uns qui vont eux-mêmes Nigeria pour s'en procurer. Les points de ventes à Maradi, sont au niveau de l'autogare. Les prix varient de 60.000F à 130.000F selon la capacité, la marque et le lieu d'approvisionnement.

Zinder : Un inventaire des motopompes a été mené au niveau de 20 exploitations maraichères respectivement dans les chefs-lieux des communes de Wacha, Bandé, Dogo et Gouna.

12 types des motopompes sont utilisés par les producteurs maraichers rencontrés à Wacha : Honda WP20X, Lutian LT20CX-168F, Jinlongteng WP50, Yamaha MTE 210 (gasoil), Yamaha 35 CX (gasoil), Yamaha ERMA 210 (gasoil), KAMA (gasoil), SUNGI WP20X, OQlink QWP20, CHITEX WP20X ; POTERE ; Honda WP30X, Honda WP20X, Robin PTG 208 EY15.3 et Robin PTG310. Les prix de ces motopompes varient de 60 000 FCFA à 170 000 FCFA. Les lieux d'achat des motopompes sont Doungas, Zinder et le Nigeria.



La motopompe Honda WP20X est la plus utilisée par les producteurs maraichers à cause de leur faible consommation en carburant et du fait que les réparateurs des motopompes locaux ont plus de maîtrise sur leur réparation.

Selon un vendeur des motopompes, la motopompe KAMA a une puissance de travail 9 fois plus élevée que les autres motopompes. Cette motopompe a été retrouvée dans une ferme de production agricole.

Tahoua : Seize (16) marques de motopompes ont été répertoriées (toutes de fabrication chinoise) disponibles sur 7 marchés : Tahoua ville, Badaguichiri, Illéla, Tabalak, Konni, Sabon guida et Tounfafi (Madaoua). Avec une prédominance des marques COSHIN et ERMA qu'on retrouve sur tous les marchés.

Une contrefaçon de marque Honda de fabrication chinoise sans numéro de série est fréquemment rencontrée sur ces marchés.

Les puissances varient de 2 à 2,5 voire 3 CV et les prix sont en moyenne de 60.000 à 75.000 F.CFA sans accessoires. Le prix le plus bas est 37.000 F (la marque HERO vue sur le marché de Tounfafi) et le prix le plus élevé est 123.000 F pour la marque ERMA MTE 310 vue sur le marché de Konni. De l'avis des producteurs rencontrés sur les bassins de Badaguichiri, dans la Maggia (Tamaské) et la Tarka à sabonguida, Koumassa, Madaoua, Doguéraoua, les marques COSHIN et ERMA sont les plus utilisées pour leurs résistance, durabilité (de 5 ans voire 6 ans avant changement), consomment moins et facile à réparer.

Tillabéri : L'inventaire des motopompes a été réalisé dans la commune de Gothèye. Sur les 19 marques de motopompes rencontrées dans cette zone, la marque Honda est la plus utilisée, avec 59%, par les producteurs de Gothèye, Hondobon et Kobé où l'inventaire des motopompes a eu lieu. Les producteurs justifient ce choix par la faible consommation et la résistance de cette marque. Ainsi, pour atteindre cet objectif spécifique les trois (3) principaux acteurs travaillant avec les motopompes, à savoir les fournisseurs, les utilisateurs (producteurs) et les réparateurs des motopompes de la commune de Gothèye ont été rencontrés.

9. Le point sur les informations météorologiques

Les CRA de Tahoua et Maradi ont suivi les ateliers itinérants de la DMN. Au sortir, des ateliers qui ont vu la participation du CMAIC et d'un consulaire au niveau des communes qui avaient abrités les restitutions, un bilan a été préparé par le CMAIC et le consulaire sur les points saillants. Ces points

ont fait l'objet de restitution à tous les producteurs soit par information à la radio ou sous forme d'ateliers. au niveau de communes concernées voir des départements à Maradi



Par rapport à la DMN, les quelques questions des participants se résument à :

- Quel canal sera utilisé pour informer les producteurs de la mise à jour de juin et des autres mises à jour ?
- Quelles sont les variétés précoces (semences) et où s'en procurer ?
- Les attentes de la DMN après cette mission ?
- Pourquoi Malbaza n'enregistre pas suffisamment de précipitations ces dernières années ?
- Comment atténuer les attaques des insectes sur les semis à sec ?

Au sortir des ateliers communaux de la DMN une rencontre de cadrage avec les consulaires en prélude à la restitution des prévisions et conseils agricoles de la direction nationale de la météorologie aux faitières-op et producteurs dans les communes d'ILLELA-MALBAZA-GALMA ET MADAOUA a été tenue le 07 Juin 2018 au niveau de la CRA. Ainsi un document servant de support de restitution a été remis à chaque consulaire.

Après la participation aux ateliers de la DMN, la CRA (Chargé de mission AIC et les points focaux des consulaires) en a fait un bilan puis a restitué ce qui a été fait à ces ateliers. Ces restitutions ont été mises à l'échelle au niveau départemental, c'est dire pour Guidan Sori la restitution a été faite à Guidan Roundji et pour Gabi cela a été fait à Madarounfa. Ont participé à ces restitutions, les représentants des OP, les consulaires des départements, les représentants des directions de l'agriculture. Enfin, les participants ont pris l'engagement de partager toutes ces informations au retour dans leurs villages respectifs avec les autres sur ce qui a été dit sur la prévision et les dispositions ou conseils à suivre.

10. Participation au CRAP, aux ateliers et rencontres

10.1. Participation aux CRAP

Tahoua : Au total 31 dossiers de SP ont été transmis à la coordination régionale. Ces dossiers avant examen du CRAP ont fait l'objet de visite terrain de confirmation. Après la mission de confirmation, les 16 dossiers (dont 1 dossier individuel et 15 dossiers collectifs) acceptables ont effectivement été examinés le 5 juillet 2018 par les membres du CRAP dont 12 dossiers d'embouches : 6 dossiers ont été approuvés et 6 dossiers rejetés ; 2 dossiers présentés dans le domaine de l'agriculture (multiplication de semences et boutiques d'intrants) et 2 dossiers de petite irrigation approuvés sous réserves.

Dosso : C'est le Président de la CRA qui a participé aux travaux du CRAP. Les résultats suivants ont été enregistrés : 44 dossiers arrivés au PASEC, 34 dossiers conformes ont été analysés, 24 dossiers ont été approuvés, 8 dossiers ont eu l'avis de non objection.

Maradi : La CRA a participé à deux réunions du CRAP à savoir celle de validation des SPIC/AIC en GDT des communes de Gabi, Guidan Sori et Sarkin Yamma et celle de validation des dossiers de

financement à cout partagé. En ce qui concerne la première réunion, les trois dossiers SPIC/AIC ont été approuvés par le comité.

A la deuxième réunion, sur 59 dossiers déposés 38 ont été approuvés. La plupart des dossiers sont montés sur des volets comme maraichage, pisciculture, transformation des produits agricoles, embouche, volaille... Les dossiers non approuvés sont soit mal ficelés, soit incomplets. Les dossiers sont ensuite envoyés à Niamey et la CRA ne dispose pas de copie pour un suivi.

Zinder : Le chargé de mission AIC et le point focal PASEC de la CRA ont participé à la troisième session d'analyse et d'approbation des sous projets dans le cadre de la mise en œuvre du Projet d'Appui à l'Agriculture sensible face aux risques climatiques (PASEC) tenue le 25 avril 2018 dans la salle de réunion de la coordination du PASEC Zinder sous la présidence du conseiller du Gouverneur de la Région de Zinder. L'ordre du jour de la session est l'analyse et Approbation des Sous Projets Intégrés face aux risques climatiques (SPIC), volet Gestion Durable des Terres, pour les communes rurales de Bandé et de Gouna et divers. Au cours de cette session, les deux Sous Projets intégrés GDT ont été présentés point par point.

Les deux sous projets soumis à appréciation du CRAP ont été analysés et approuvés, sous réserve de l'intégration des amendements apportés.

Tillabéri : En cette date, trois rencontres du Comité Régional d'Approbation des dossiers de micro-projet (CRAP) ont été organisées et auxquelles la CRA a participé à deux rencontres. A la première rencontre en mars 2018 un seul dossier SPIC de projet des activités CES/DRS a été présenté par la mairie de Torodi et qui a été approuvé par le comité.

A la deuxième rencontre, deux dossiers SPIC des communes de Gotheye et Tagazar, un dossier du groupement Bori du village de Latakabié de la commune de Namaro pour l'aménagement d'un site maraicher et un dossier d'une ONG. Le dossier de l'ONG a été rejeté unanimement par le comité car les ONG ne sont pas éligibles à présenter des dossiers.

10.2. Participation aux réunions

Les CRA ont participé à plusieurs ateliers, rencontres ou réunions dont les quelques-uns sont énumérés dans le tableau.

Régions	Rencontres	Objets
Zinder	Atelier financement	Cet atelier a regroupé une quarantaine de personnes, composées des techniciens et consulaires de la CRAZ, des représentants de BAGRI et ASUSU, des représentants des OP faitières, du PASEC, du ProDAF, de l'HI3N et des services techniques Zinder pour faire le point du financement, partager la situation des impayés qui plombent le portefeuille des IF, identifier des pistes de solutions pour aider les IF au recouvrement, présenter les services de la CRA dont le Centre d'appels financement, et présenter les cibles et les modalités d'accès au financement du PASEC et des MER du ProDAF.
	Caravane de sensibilisation sur les enjeux liés aux semences paysannes	L'objectif est de sensibiliser les participants sur les politiques nationales et internationales régissant l'approvisionnement et l'utilisation des semences, de promouvoir les semences locales existantes et l'agroécologie. Ont participé à cette caravane les OP, la CRA, les OSV et les services techniques de l'état
	Participation à l'atelier de Konni sur l'approche PICSA	L'objectif de cet atelier organisé par l'INRAN avec le PPAAO et ICRAF est de renforcer la capacité des participants sur l'information climatique pour aider les producteurs à prendre des décisions éclairées basées sur des informations climatiques et météorologiques précises et spécifiques à leurs localités et sur des options d'agriculture, de productions animales et d'autres moyens de subsistance. Les 3 CMAIC (Dosso, Tillabéri et Zinder) ont été conviés à cet atelier.

Tahoua	13 ateliers locaux	Au niveau des sites de production des sites de formation des jeunes agriculteurs avec plus de 20 producteurs par atelier
	Atelier avec les AUE	Formation des associations d'usagers de l'eau sur la gestion rationnelle de l'eau avec 30 participants
	Atelier	Renforcement des capacités des membres des CRAP de Maradi-Tahoua et Zinder s'est déroulé à Konni
Maradi	Ateliers itinérants de la DMN	La participation de chaque CRA a été suivie par une note de synthèse pour les points saillants à retenir qui feront l'objet de restitution à tous les producteurs soit par information à la radio ou sous forme d'ateliers. Les ateliers se sont déroulés chacun en quatre étapes : demander aux participants de donner les signes d'une mauvaise campagne, ceux d'une bonne campagne ; faire une synthèse des avis des participants pour conclure si la campagne 2018 sera bonne ou mauvaise ; donner les résultats de la prévision de la saison 2018 par la DMN.
	Bilan et Restitution des ateliers de la DMN	Une synthèse des échanges des ateliers a été faite et partagée avec les participants et cela au niveau de chaque département sur les dispositions à prendre face à tout ce qui a été dit dans la prévision. Enfin, les participants ont pris l'engagement de partager toutes ces informations au retour dans leurs villages respectifs avec les autres. Ce qui a marqué la fin de la rencontre au niveau de chaque localité.
	Ateliers régionaux de partage sur les résultats de démarrage du centre d'appels	Cinq ateliers se sont tenus dans les régions d'intervention du PASEC. Ils ont regroupé 150 participants dont 40 femmes soit 20%. Les ateliers ont regroupé le conseil régional, les techniciens, les consulaires des CRA, les OP faitières, les GSC, des producteurs, les radios communautaires, etc. L'objectif est d'informer les participants sur le fonctionnement du centre d'appels afin de mieux le vulgariser
	Participation à Niamey à l'atelier de lancement des activités AIC	Une équipe (composée d'un représentant de la Présidente, du Secrétaire Permanent, du Chargé de mission AIC) de la CRA s'est rendue à Niamey afin de participer à l'atelier de lancement des activités entrant dans le cadre de la convention avec PASEC, du 21 au 22 mars 2018.
	Atelier de formation sur l'AIC	Du 28 au 29 novembre, le Chargé de mission AIC de la CRA de Tillabéri a participé à un atelier de formation organisé par l'ICRISAT sous l'appui financier du PASEC. L'objectif de cet atelier est de renforcer la capacité des acteurs du PASEC sur le concept d'AIC afin qu'ils le mettent en œuvre dans les activités du projet pour le bénéfice des producteurs et productrices agricoles en particulier et des populations nigériennes en général.

10.3. Suivre l'état sur la mise en œuvre des activités SPIC-GDT

- Suivi d'un site de récupération des terres à Tokaraoua (commune de Gabi, Région de Maradi). <http://www.reca-niger.org/spip.php?article1294>
- Note de travail sur les sites de récupération de terre dans la commune de Kiota.

11. Difficultés

La seule difficulté qui mérite d'être mentionnée est la faiblesse du nombre de rencontres et d'échanges c'est à dire de partage d'informations entre les acteurs impliqués dans le PASEC.

12. Conclusions et perspectives

Au niveau du Centre d'appels :

- Agrandissement et élargissement du Centre d'appels avec « deux niveaux ». Un premier niveau de téléopérateurs capables de fournir des informations « stockables » sur ordinateur (variétés pour les différentes cultures, lieux de commercialisation, prix, techniques culturales, produits homologués, etc.) et un niveau téléconseillers (ères) pur répondre à des questions qui demandent un dialogue avec les producteurs.
- Prise en compte des questions d'élevage avec le recrutement d'un téléconseiller spécialisé.

Au niveau du dispositif global e-Extension, mise en place de la plateforme interactive et ouverture du nouveau site Web du RECA.

Au niveau des technologies AIC, production de supports d'information et formation pour chaque région sur les thèmes prioritaires de l'Agriculture intelligente face au climat.